



A LA UNE

Interview du Président
de l' INTERPORCI



FOCUS

Enjeux de la transformation des
produits agricoles comme réponse
aux produits de compostage



PROJETS

Le PPCA entre dans sa phase active

LA FILIERE PORCINE

Acte 22

SOMMAIRE

À LA UNE

Présentation de la Filière Porcine	4
Le FIRCA et la Filière Porcine	6
Interviews	10
Le FIRCA en 5 questions	27

FOCUS

Enjeux de la transformation des produits agricoles comme réponse aux produits de compostage	29
---	----

PROJETS

Le PRO2M installe des serres chez les agro-entrepreneurs	35
Le Projet de Promotion de la Compétitivité de la chaîne de valeur de l'Anacarde (PPCA) entre dans sa phase active	37

ACTUALITES

Le FIRCA forme Quarante responsables de sociétés coopératives à la gestion et à l'esprit associatif.	39
Le FIRCA présente son nouveau site web	41
<< Les chantiers sont ouverts sur la transformation du cacao >>	42
Les résultats d'une étude sur le développement de la Filière Gingembre restitués	48
Filière Hévéa : Plusieurs résultats transférables au monde paysan	49
Le FIRCA et l'APROMAC font encore des heureux tout en valorisant les métiers de la filière	53

Directeur de publication :
ATSIN Yao Léon

Directeur de Rédaction :
N'DIAYE Oumar

Rédacteur en chef :
ZORO-BI Michaël

Rédacteur en chef adjoint :
GAGNIE épse TRA BI Isabelle

Comité de lecture :
LORNG Jean Paul
KOUAME Joseph
TRAORE Assita
AYEMOU Edmond
YESSOH Siméon
SEY épse TAHI Vivianne
ISSIAKA Yaméogo
TOGUILA Brice
NONKPIN Eman
NAÏ NAÏ Serge

Ont collaboré à ce numéro :
Dr TACLE TRAORE Mamadou
KOUAMI Kouabenan Jean Paul
NANDO Florence
KOUASSI N'DA Kouamé
TOPE épse Gueu Michelle

Reportage photo :
TIMI K. Serge
KAMARA Sadia

Infographie :
KRA Gnissambla Emma

Contacts :
Tél. : (225) 22 52 81 81
Fax : (225) 22 52 81 87
Email : firca@firca.ci
Web : www.firca.ci
01 BP 3726 Abidjan 01
Cocody, 2 Plateaux, 7^{ème} tranche

Dépot légal :
N° 8270 du 1^{er} Août 2007

Tirage : 2 000 exemplaires



Un rêve cher aux acteurs de l'agriculture ivoirienne est en passe de se réaliser : la modernisation du secteur se concrétise chaque jour davantage. Et ce vent de changement souffle, aussi bien dans le monde des cultures de rente que dans celui du vivrier et des productions forestières.

Irrigation « goutte-à-goutte », séchage et nouvelles techniques de conservation des fruits et légumes, utilisation de l'engrais bio ou compostage, culture sous serres, dispositifs « Badjêh » et « Sivêh » pour faciliter le stockage du caoutchouc naturel etc. L'élan technologique et technique est partout palpable.

De nouveaux itinéraires techniques sont proposés pour améliorer le rendement du producteur. De plus en plus, les résultats de la recherche permettent une amélioration génétique animale et des cultures. C'est le prix à payer pour obtenir de meilleures races animales et donc plus de viande ou de poisson de bonne qualité dans nos assiettes.

Il ne faut pas oublier le numérique dont la présence s'intensifie dans le secteur agricole. Cette révolution vient modifier les limites spatiales et offre un gain de temps pour le producteur, depuis le processus de production jusqu'à la transformation, en passant par la commercialisation.

Voici succinctement présenté un tableau qui dépeint l'essentiel des changements positifs opérés dans le quotidien des acteurs, le long de la chaîne des valeurs de l'agriculture ivoirienne. Les retombées pour leurs activités et l'impact sur leurs conditions de vie, du fait des avancées technologiques, sont considérables.

Ces producteurs passent notamment de la dépendance à des outils obsolètes à la mécanisation, réduisant la pénibilité du travail et améliorant les rendements. Toutes choses qui ont ramené le sourire aux producteurs, sans oublier les industriels et les vendeurs : toute la chaîne de valeur est servie.

Les nouvelles technologies permettent par ailleurs de réduire les surfaces dévolues aux cultures d'exportation et vivrières, sujet à conflit dans nos régions. Ainsi, avec les cultures hors sol, plus besoin de dizaines d'hectares pour développer une exploitation. Les foyers améliorés, eux, viennent comme une réponse concrète à la pression sur nos forêts, en réduisant la consommation de charbon et de bois de chauffe.

Voilà proposés, des sentiers nouveaux pour améliorer le rendement du producteur et l'aider à vaincre le stress lié aux aléas climatiques, en minimisant les effets néfastes du changement climatique. D'importants efforts sont donc consentis, afin de s'affranchir des pesanteurs qui plombaient le développement de l'agriculture en Côte d'Ivoire. Ainsi l'agriculture doit poursuivre sa mue pour devenir plus compétitive et assurer à ses acteurs une richesse partagée.

ATSIN Yao Léon

NOTE DE PRESENTATION DE LA FILIERE PORCINE

**I- Généralités**

La croissance de la Filière Porcine est considérée en Côte d'Ivoire comme l'un des axes central de la stratégie en vue d'améliorer de façon significative et durable la couverture de la demande nationale en protéines animales. L'environnement est propice à la modernisation et au développement de la Filière Porcine. Tous les maillons en l'accroissement amont et en aval existent pour l'amélioration de la compétitivité de l'activité de production porcine et, des revenus des acteurs de la Filière Porcine.

De 1990 à 1996, la Filière Porcine ivoirienne a connu un réel développement. Cependant, en mai 1996, cette filière a été gravement affectée par l'épidémie de Peste Porcine Africaine (PPA) qui a provoqué une baisse drastique des effectifs de porcs modernes de 64 %. Malgré ces pertes aggravées par les effets néfastes des crises

militaro-politiques de 2002 et postélectorale de 2010, la Filière Porcine, grâce au dynamisme de ses acteurs, a amorcé son redressement avec la création en 2011 d'une interprofession dénommée INTERPORCI.

En 2017, le cheptel porcin était constitué d'environ 411 520 têtes, composées de 290 000 porcs traditionnels et de 121 520 porcs modernes. La production de viande et abats de ce cheptel qui est de 11 457 tonnes, couvre 11% de la consommation de viande et abats porcins.

Les éleveurs cumulent le naissage et l'engraissement. Si quelques exploitations ont des performances de productivité très intéressantes (plus de 16 porcs produits par truie / an), les autres ont des performances faibles (moins de 12 porcs produits par truie / an).

Le secteur moderne est structuré autour de la Société Ivoirienne d'Abattage et de Charcuterie (SIVAC), dont l'abattoir effectue 60 % des abatages contrôlés.

Il existe quelques charcutiers modernes (SICS, GID, SITA, VBCL) qui produisent environ 70 % des besoins nationaux en produits de charcuterie (saucisson, etc...). Le circuit d'écoulement de ces productions se fait par les grandes surfaces et les petits revendeurs traditionnels.

Le secteur traditionnel commercialise environ 40 % de la consommation au niveau de la ville d'Abidjan et plus de 98% des productions dans les villes et villages de l'intérieur.

Enfin, il faut souligner l'accent mis sur l'appui à l'organisation des acteurs avec la création de 22 sociétés coopératives au niveau des éleveurs et de 4 sociétés coopératives au niveau des vendeuses de viande porcine.

A cela, il faut ajouter l'existence de l'interprofession de la Filière Porcine dénommée INTERPORCI et dont l'harmonisation des textes avec les dispositions de l'ordonnance n°2011-473 du 21 décembre 2011 portant sur les organisations professionnelles, est en cours.

II- La filière porcine en chiffre



III- Problèmes majeurs et freins

La Filière Porcine est confrontée à des contraintes multiples, notamment le faible niveau de formation technique des acteurs de la filière, la rareté des financements, un difficile accès aux intrants alimentaires de qualité, une faiblesse des organisations de base et la concurrence déloyale des produits porcins importés. Ces contraintes dont des solutions sont en cours pour certaines, mettent en péril la rentabilité technique et économique des exploitations porcines.

A ces contraintes ci-dessus évoquées, s'ajoutent la résurgence de pathologies comme la peste porcine africaine (PPA) (2014 à San Pedro ; 2017 à Ouangolo / Ferkessedougou et 2018 à Boundiali) et la fièvre aphteuse en 2018.

IV- Conclusions - Perspectives

La Filière Porcine, grâce au dynamisme de ses acteurs, a commencé son redressement, qui est malheureusement entravé ces dernières années, par des problèmes sanitaires qui provoquent des pertes économiques considérables chez les acteurs.

D'une façon plus générale, le renouveau de la production est handicapé par une insuffisante professionnalisation des producteurs, des capacités financières limitées des éleveurs et un environnement commercial et financier peu favorable.

La Filière Porcine mérite de bénéficier d'un ambitieux plan de relance, qui pourrait s'articuler autour des points suivants :

- L'appui aux opérateurs de la filière avec l'amélioration de la productivité des exploitations porcines, l'amélioration des capacités de mise en marché et la promotion de la viande de porc ;
- La lutte contre les pathologies majeures et la mise en place de mesures de protection sanitaire dans les élevages ;
- L'organisation / structuration des organisations professionnelles avec une action de renforcement des capacités et un appui en matière de management. L'objectif visé est leur pleine responsabilisation à moyen terme, dans la mise en œuvre des programmes de développement de la filière ;
- La facilitation de l'accès aux financements.

LE FIRCA ET LA FILIÈRE PORCINE



La professionnalisation des acteurs des filières agricoles passe nécessairement par leur participation active à l'identification des programmes de développement devant permettre de réaliser leurs objectifs.

Ainsi, le FIRCA, conformément à son mandat, a organisé du 03 au 05 août 2004, un atelier de planification, qui a permis de constituer un portefeuille de 11 projets représentant le premier cycle de projets à exécuter par le FIRCA sur la période 2005-2008.

A partir de 2008, sur requête des acteurs de la filière, le FIRCA a concentré ses efforts sur l'appui à la structuration de la filière et l'initiation d'un projet d'amélioration génétique.

L'appui à la structuration de la filière a abouti, en 2011, à la création de l'Interprofession Porcine de Côte d'Ivoire (INTERPORCI).

Quant au projet d'amélioration génétique porcine, financé exclusivement par le FIRCA, de 2008 à 2011, il va connaître une amplification à partir de 2012, avec un financement de la Banque Mondiale dans le cadre du Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest (PPAAO/WAAPP).

Dès 2013, à la faveur du Projet d'Appui à la Relance des Filières Agricoles de Côte d'Ivoire (PAR-FACI), financé par l'Agence Française de Développement (AFD) [dans le cadre du Contrat de Désendettement et de Développement (C2D)] dont un volet porte sur la Filière Porcine, un atelier de planification a été organisé par le FIRCA, en collaboration avec l'INTERPORCI, sous l'autorité du Ministère des Ressources Animales et Halieutiques. Cette planification a permis de retenir 9 projets à exécuter sur la période 2013-2015.

A fin 2015, les 5 projets (sur les 9 identifiés) qui relèvent des domaines d'intervention du FIRCA sont exécutés ou en cours d'exécution.

En conséquence, il s'est avéré nécessaire de procéder à la planification d'un nouveau cycle de projets à mettre en œuvre par le FIRCA au profit de la Filière Porcine.

C'est dans ce contexte que le FIRCA, en accord avec l'INTERPORCI, a organisé du 13 au 17 juin 2016, un atelier de planification pour élaborer, de façon consensuelle, le portefeuille de projets à exécuter sur la période 2017-2022, au profit de la Filière Porcine, dans les domaines d'intervention du FIRCA.

Au cours de cet atelier, 7 projets pertinents ont été identifiés comme faisant partie des préoccupations majeures de la filière.

● Amélioration génétique porcine

Les résultats enregistrés portent sur (i) la mise en place d'une ferme d'amélioration génétique porcine à Azaguié, avec la constitution du noyau de base du sommet de la pyramide du schéma d'amélioration génétique avec 36 cochettes G4 (à raison de 18 Large white, 9 Land race et 9 Piétrain) et de 06 verrats (à raison de 2 Large white, 2 Land race et 2 Piétrain), (ii) l'installation complète de 9 multiplicateurs (dont 3 femmes) à Azaguié (2), Bouaflé, Korhogo, Bouaké, Abengourou, Man, Daloa et Yamoussoukro avec 124 reproducteurs améliorés, (iii) la mise à disposition de 117 éleveurs (dont 22 femmes), de 504 géniteurs, et (iv) la formation de 29 personnes à la technique de l'insémination artificielle.

Il faut noter que les performances techniques enregistrées portent sur (i) l'augmentation de la prolificité des truies avec une portée de 14 porcelets nés par truie par mise bas contre 8 avant l'intervention du projet, ainsi que (ii) la réduction du délai de production des porcs charcutiers avec la production de porcs charcutiers de 100 kg vif à 7 mois contre 13 mois avant le projet.

● Elaboration de formules alimentaires

La mise au point de formules alimentaires performantes et compétitives pour l'alimentation des porcs modernes en Côte d'Ivoire : 4 formules relatives aux « aliment verrot et truie vide », « Aliment truie gestante » « Aliment truie allaitante » et « Aliment porc à l'engrais » ont été caractérisées et fabriquées. L'expérience a permis de réduire le coût du kg de l'aliment pour 37%, 31%, 33% et 19%, respectivement pour l'aliment verrot et truie vide, truie gestante, truie allaitante et porc à l'engrais. Les fiches techniques relatives aux différents types d'aliments ont été élaborées.

● Actualisation de programmes de prophylaxie en élevage de porcs modernes

Ce projet a permis la confection (élaboration et édition) de 9 fiches techniques sur les pathologies majeures de l'élevage porcin ivoirien et l'élaboration du plan sanitaire de l'élevage porcin.

● Elaboration d'un Guide des bonnes pratiques de production en élevage de porcs

Il s'agit d'un outil normatif permettant aux éleveurs d'assurer une bonne conduite de leur exploitation. Ce guide s'articule autour de 7 chapitres : (i) Gé-

néralités, (ii) Habitat, (iii) Reproduction et production des porcs, (iv) Besoin alimentaire du porc et technique de rationnement, (v) Hygiène et santé du porc, (vi) Interventions diverses, et (vii) Gestion d'une exploitation porcine.

Ce guide a été édité en 3 880 exemplaires qui ont été distribués aux acteurs de la Filière Porcine.

● Redynamisation des Groupements de Défense Sanitaire (GDS)

La redynamisation de 14 GDS avec la formation des animateurs des GDS et la fourniture à chaque GDS d'équipements (1 moto, 1 unité informatique et 1 GPS). Ces GDS sont situés dans les localités de Bingerville, Anyama, Songon, Grand Bassam, Man, Bouaflé, Yamoussoukro, Bouaké, San Pédro, Daloa, Korhogo, Ferkessedougou, Ouangolo et Agnibilékro.

● Mise en place d'unités pilotes pour la fabrication de biogaz

L'installation de 8 unités pilotes pour la production de biogaz avec les déchets stockés sur les fermes porcines. Ainsi, 8 unités de biogaz ont été installées dans des fermes porcines à Grand-Bassam, Anyama, Azaguié-Ahoua, Bouaké, Bouaflé, Man, Tiassalé et Azaguié M'bromé.

La production et l'utilisation du biogaz ont un impact positif sur l'environnement et permettent aux acteurs de combler leur déficit en énergie. En effet, pour utiliser comme énergie, le biogaz produit dans les différentes fermes sert à faire la cuisine et l'éclairage.

Par conséquent, les avantages de la valorisation des déchets d'élevage porcin en biogaz tant au niveau énergétique qu'au niveau de la protection de l'environnement, justifient l'utilisation de cette forme de valorisation des effluents d'élevage par la production du biogaz et du compost.

● Appui à la commercialisation des produits porcins

Le projet a pour objectif d'améliorer la promotion et la commercialisation des produits porcins à travers la réalisation d'infrastructures structurantes.

Les principales réalisations portent sur : (i) la construction et l'équipement des points de vente de la viande porcine de Bouaké, Man, Bouaflé, Abengourou et Daloa et (ii) la construction des points de vente de la viande porcine d'Abobo et Korhogo.

● Formation des acteurs

Des formations techniques spécifiques des acteurs à la gestion coopérative ont été réalisées avec la formation de :

* 50 vendeuses de viande porcine, à la comptabilité simplifiée.

Cette formation a permis de renforcer les capacités techniques des vendeuses sur le plan économique, et de mettre à leur disposition, des outils de gestion comptable.

* 151 vendeuses de viande porcine, aux bonnes pratiques d'hygiène dans la commercialisation de la viande porcine.

La formation qui s'est déroulée en plusieurs sessions, a permis de renforcer les capacités techniques des vendeuses de viande porcine, sur les mesures idoines pour assurer et maintenir un bon niveau sanitaire de leurs produits.

* 401 éleveurs, en biosécurité et en gestion technico-économique d'une exploitation porcine.

Cette formation qui s'est déroulée en plusieurs sessions, a permis de renforcer les capacités techniques des éleveurs en biosécurité et en gestion technico-économique d'une exploitation porcine.

* 98 responsables de 34 organisations de la Filière Porcine, à la gestion coopérative et à l'esprit associatif.

Cette formation qui s'est déroulée en plusieurs sessions, a permis de renforcer les capacités de 98 responsables de 34 organisations de la Filière Porcine, à la gestion coopérative et à l'esprit associatif.

● Elaboration du Répertoire des métiers

Elaboration du Répertoire des métiers existants tout au long de la chaîne de valeur de la filière, avec la production de documents techniques permettant d'assurer la professionnalisation des producteurs.

● Etudes

Réalisation d'études portant sur :

* Le recensement national des éleveurs modernes de porcs de Côte d'Ivoire.

Ce projet a permis de disposer d'une base de données dynamique et de confectionner des cartes d'éleveurs de porcs.

* La faisabilité d'un centre de gestion pour l'APPORCI

Cette étude a permis de disposer d'un projet de redynamisation du centre de gestion.

* La faisabilité du projet de redynamisation de la Filière Porcine

Cette étude a permis d'élaborer un document de projet sur la relance de la Filière Porcine.

* La compétitivité des produits porcins locaux

Cette étude après avoir fait le diagnostic de la structure, des pratiques et des performances des acteurs directs de la chaîne des valeurs de la Filière Porcine ivoirienne, a (i) indiqué que les questions de compétitivité des acteurs ivoiriens de la Filière Porcine se situent à un niveau endogène, c'est-à-dire liées aux faibles performances des acteurs, (ii) relevé un certain nombre de facteurs qui entravent la compétitivité des acteurs et (iii) proposé un plan d'actions articulés autour des axes stratégiques suivants : (a) amélioration de la productivité des élevages, (b) amélioration des capacités de mise à marché, (c) amélioration des capacités techniques et financières des acteurs ; (d) renforcement du cadre institutionnel, fiscal et réglementaire ; et (e) amélioration de la promotion des produits porcins locaux auprès des consommateurs.

* Appui à la création de l'interprofession porcine (INTERPORCI)

Réalisation de l'étude ayant abouti à la création de l'interprofession et renforcement des capacités du secrétariat de l'INTERPORCI.



Le financement des programmes de la Filière Porcine reste un objectif majeur pour le FIRCA, dans le cadre de la réalisation de ses activités. Il s'avère que les ressources mobilisées par le FIRCA ne sont pas suffisantes pour atteindre les objectifs fixés. Compte tenu des potentialités existantes au sein de la filière, il conviendrait d'encourager ces acteurs à contribuer de manière significative au financement de leurs propres programmes.

Un accent particulier sera donc mis sur les concertations avec la Filière Porcine pour l'élargissement

de l'assiette des cotisations aux éleveurs n'abattant pas leurs animaux à l'abattoir de la SIVAC, et le suivi du dossier du reversement d'une partie des prélèvements compensatoires au FIRCA, pour le financement des programmes de recherche, de conseil agricole et de formation de la Filière Porcine.

Le FIRCA, malgré la difficulté de mobilisation des ressources pour le financement des projets d'élevage, continuera son engagement auprès de la Filière Porcine pour son développement.



« EN CÔTE D'IVOIRE, 0,250 KG DE VIANDE DE PORC CONSOMMÉE PAR INDIVIDU PAR AN CONTRE 30KG EN FRANCE, ON A DU BOULOT ! »



Exploitant agricole et précisément éleveur de porcs depuis octobre 1998, M. Germain NAWOYA, est marié et père de huit enfants. Désigné meilleur producteur en Côte d'Ivoire en 2005, il a été fait chevalier dans l'ordre du mérite agricole. Motivé par son père qui exerçait déjà l'activité d'éleveur de porcs, son choix pour ce métier s'est accru après une rencontre avec M. AKA Tiémélé, pionnier dans ce secteur. En effet, ce dernier vendait à l'époque 30 porcs par semaine. Les calculs ayant révélés le chiffre d'affaires, Germain NAWOYA a décidé d'arrêter les études en classe de Terminale D pour se lancer dans cette activité. Il a par la suite bénéficié de formations, notamment aux Etats-unis et en France où il a appris les nouvelles techniques d'élevage. Elu Président de l'Union Nationale des Sociétés Coopératives des Eleveurs de Porcs de Côte d'Ivoire (UNASCEPORCI), Germain NAWOYA, revient sur ses débuts, présente les difficultés auxquelles il est confronté dans l'exercice de son activité et lance un appel à la jeunesse.

1- Racontez-nous votre parcours

En réalité, j'ai flirté avec l'élevage depuis que j'étais sur les bancs. Au départ, je voulais partir aux USA et j'ai demandé à mon père de me permettre de prendre l'argent de la vente d'un petit noyau pour acheter mon billet d'avion. C'est la raison pour laquelle j'ai arrêté les études en Terminale. Mais les choses ne se sont pas passées comme prévu. Par la suite, en 1996, on a connu la peste, les animaux ont donc été abattus : c'était difficile ! Si bien que plusieurs éleveurs n'ont plus repris leur activité parce que découragés.

Toutefois, après l'indemnisation des éleveurs par l'Etat, j'ai compris qu'il y avait un coup à jouer. C'est ainsi que je me suis lancé avec une soixantaine de têtes. Comme je suis né dans le porc, je savais quelle taille prendre pour aller plus vite. Par la suite, je n'ai fait que réinjecter tout ce que je gagnais. Aujourd'hui, sur

le site d'Azaguié, nous sommes installés sur 3 Ha et cette exploitation compte 1 000 têtes. A la longue, ce site va nous servir de ferme pilote pour la production de reproducteurs qui vont desservir tous nos élevages. Nous sommes également installés à Bingerville. A Petit Yapo, notre ferme n'est pas encore opérationnelle. Progressivement nous avançons. Sur le plan national, je suis le premier avec 7000 têtes. Après moi vient mon frère Alain qui a 5000 têtes ; un autre a 1500 têtes et un autre en a 1000. Moi, j'ai foi en l'avenir du porc en Côte d'Ivoire.

En France par exemple, on a 30 kg de viande de porcs consommée par individu et par an contre 0,25 kg en Côte d'Ivoire : il y a donc du boulot ! Les gens pensaient que je suis fou parce que depuis longtemps, je n'ai eu de cesse d'agrandir mon exploitation. Mais je ne comprends pas leur inquiétude puisque je n'ai aucun problème pour écouler mes porcs.

Bien au contraire, on a plus de pression de la part des consommateurs et des clients que des fournisseurs. La clé de la réussite : il faut aimer la chose et s'y mettre résolument.

2- Manifestement, l'élevage de porcs est une activité rentable. Quel conseil pour celui qui veut investir dans ce secteur ?

En investissement, le premier capital, c'est la disponibilité de celui qui engage son argent. Il faut être présent pour suivre votre investissement et ne surtout pas compter sur les autres pour le faire, parce qu'ils ne le feront pas. C'est le premier conseil que je peux donner à quelqu'un qui veut investir, quel que soit le domaine.

Maintenant, en ce qui concerne l'élevage de porcs, il faut savoir que, a priori, il n'y a malheureusement pas de financement disponible pour accompagner les éleveurs. Sinon, à partir du moment où vous avez des installations adéquates, la bonne génétique, la technicité, vos stocks d'aliments, il n'y a pas lieu de s'embrouiller, on peut se lancer sereinement dans l'activité.

3- Avez-vous bénéficié d'un financement et d'un encadrement technique au démarrage de votre activité ?

Je n'ai jamais bénéficié de financement. J'ai tout fait sur fonds propres, puisque les banques n'acceptent pas de nous financer. Par le passé, aucun financement, mais aujourd'hui, on bénéficie de l'appui technique du FIRCA. Pour illustration, la dernière fois que nous sommes allés en France, c'était grâce au FIRCA. Après ce voyage, le FIRCA a fait venir un technicien de France. Pendant un an, il a visité nos exploitations et nous a gratifiés de conseils et formations.

Cependant, il faut dire qu'on ne peut pas reproduire à la lettre les pratiques occidentales ici. On doit plutôt les adapter à nos réalités d'ici. Il faut savoir que malgré tout ce qu'ils (*ndlr* : les Occidentaux) disent avoir comme moyens et techniques, beaucoup de nos collègues en France ne s'en sortent pas vraiment. N'oublions pas que le principal, ce n'est pas de faire beau mais c'est de gagner de l'argent.

Hormis ce volet technique, grande a été notre joie au vue de l'appui accordé par le FIRCA pour la transformation de nos déchets lisier

en gaz (Biogaz). Cette technologie nous permet de faire des économies, tant au niveau de l'énergie que pour l'achat du gaz butane. Grâce à cette technologie, nous réussissons par exemple à éclairer nos exploitations et à faire notre cuisine à coûts réduits. Grand merci au FIRCA. Ailleurs en Allemagne, nos collègues gagnent beaucoup avec le lisier. Ils produisent le gaz pour leur consommation et revendent le reste aux agriculteurs.

Par ailleurs, ces derniers temps, le FIRCA nous a aussi aidés à mieux organiser nos Groupes de Défense Sanitaire (GDS) pour qu'ils soient plus réactifs en cas de maladie. A cet effet, le FIRCA nous a dotés en matériel roulant (moto) et en carburant, avec des GPS pour localiser les exploitations, ainsi que des moyens de communication.

4- Quelle est la mission des GDS ?

Les GDS ont pour mission de veiller à la santé de nos animaux. Dès qu'il y a une alerte, on doit être réactif. Ils sont aussi un outil de conseil pour les éleveurs. Les GDS, c'est l'affaire des producteurs, qui l'ont mis en place pour protéger leurs intérêts. Dès qu'il y a une maladie, on s'active pour trouver une solution. Chaque GDS est appuyé par un vétérinaire.

On s'arrange pour que chaque zone ait un représentant. Ici, dans le sud du pays, il y a un GDS à Bingerville, Grand-Bassam, Port-Bouët et Azaguié. A titre d'exemple, il y a des villes de l'intérieur qui ont eu des problèmes. Notamment dans un village de Daloa, où grâce à Dieu, les prélèvements faits sur place par le Groupe de Défense Sanitaire ont révélé qu'il n'y avait pas de problème : Il y a eu plus de peur que de mal.



5- Vous avez beaucoup d'expériences... Dites-nous quelles sont les races performantes et comment gérez-vous les contraintes liées à l'alimentation de votre cheptel ?

Par le passé, en termes de génétique, on prenait les animaux tout venant. Quand je suis allé aux Etats-Unis, j'ai ramené de la semence et on a fait une insémination. D'autres éleveurs se sont rendus au Brésil et on fait pareil. Certains amis revenaient des voyages avec des semences, des reproducteurs qu'on allait récupérer pour améliorer et renouveler ceux que nous avons.

Mais depuis quelques années, par le biais du FIRCA, la Banque Mondiale, à travers le Projet PPAAO/WAAPP, a mis en place un centre d'amélioration génétique à Azaguié. Ce centre est d'un apport capital dans la conduite de nos exploitations. Il y a aussi la SIVAC qui a ouvert un petit centre d'amélioration pour renouveler nos races. Sur nos exploitations, en termes de race, on a les Duroc (originaire des États-Unis, sa robe varie entre le doré et le rouge-brique), les Larges white (originaire du nord-est de l'Angleterre, uniformément blanc, aux oreilles dressées et aux grandes pattes est très bien adapté à l'élevage en plein air), les Landraces (originaire du Danemark et de la Suède), les Piétrains (d'origine belge).

Dans notre activité, l'alimentation est la plus grande contrainte. Elle représente entre 70 et 80% de nos charges. On absorbe 700 et 800 tonnes par mois en alimentation. Heureusement, en Côte d'Ivoire, on a la chance d'avoir des sous-produits. On a les grands moulins qui nous approvisionnent en issues de blé et la SOLIBRA nous ravitaille en drêche. Le maïs, la farine basse et le tourteau de palmiste nous viennent de l'intérieur. Enfin le tourteau de soja nous vient de l'extérieur. A cela, s'ajoutent certains concentrés qui viennent d'ailleurs.

6- Quelles sont les mesures de biosécurité et d'hygiène que vous observez dans vos exploitations, surtout que le porc est destiné à la consommation et donc a un impact sur la santé de l'homme ?

La première mesure c'est de faire un bâtiment compartimenté respectant les normes de sécurité (aération, présence d'eau...) tout en différenciant le traitement des truies en maternité,

des autres bêtes pour la sécurité des animaux et leur bien-être. Il faut aussi effectuer des contrôles vétérinaires réguliers. Lors des visites de fermes, il faut aller du lieu le plus propre au plus sale et mettre des vêtements de sécurité ou à défaut, désinfecter les personnes entrant sur la ferme. Bref, la liste est longue mais il s'agit de respecter les mesures d'hygiène afin de réduire au minimum les sources de contagions.

7- Quel est votre circuit de commercialisation et quelles sont les difficultés rencontrées dans votre activité ?

J'écoule mes porcs à 70% avec les charcutiers, 20% avec les vendeuses et 10% avec les particuliers. Concernant les difficultés, il faut relever qu'en 1996, on a connu la peste porcine, et ensuite, la fièvre aphteuse. J'ai perdu la moitié de mes porcs : de 8 000 têtes, je suis passé à 4000. Une autre grande difficulté, c'est que les banques ne nous accompagnent pas. Ce n'est pas normal que quelqu'un qui a une telle taille d'exploitation ne puisse pas avoir un accompagnement de la banque. On peut pourtant me tracer, depuis ici, jusqu'à la SIVAC, on peut retrouver le nombre de porcs que j'abats, les charcutiers auprès de qui je vends, etc. C'est pour toutes ces raisons qu'on a du mal à avoir de très grandes exploitations. Seules les banques peuvent nous aider à développer nos activités à un niveau plus élevé.

Je n'oublie pas que je suis fils de pauvre. À 25 ans, on utilisait encore les lampes. A un moment donné de l'exploitation, on est fatigué de réinjecter ses bénéfices, on veut aussi jouir du fruit de ses efforts. Si les banques nous accompagnaient, elles gagneraient beaucoup, et nous également. Mais puisque ce n'est pas encore le cas, on va stabiliser nos investissements, nous occuper de nos enfants et assurer nos vieux jours... (*rire*).

8- Quels conseils donnez-vous à la jeunesse ?

J'exhorte nos enfants à laisser le virtuel, facebook et autres pour se concentrer sur le réel. Qu'ils se consacrent à leurs études, se mettent au travail. Il n'y a pas de complexe à embrasser toute activité, en l'occurrence celle du porc. A la réalité, il n'y a pas de sot métier. Grâce à l'élevage porcin, j'emploie aujourd'hui environ 80 personnes, notamment des comptables, 8

personnes à Azaguié, autour de 70 personnes à Bingerville. Cela, sans compter des techniciens, des titulaires du BTS et du BAC, qui viennent en stage.

J'ai été désigné meilleur producteur de porcs en Côte d'Ivoire. C'est toujours un plaisir d'avoir une reconnaissance de l'Etat. J'ai été fait aussi Chevalier dans l'ordre du mérite agricole. Au passage, une photo avec le Président de la République (*rire*), on ne crache pas là-dessus... En clair, c'est une activité qui, bien menée, peut nourrir son homme.

Je voudrais ajouter que l'élevage porcin est l'affaire de tous. Cette activité n'est pas destinée uniquement aux hommes. Elle peut être pratiquée par des femmes. On avait une femme apprenante qui est allée s'installer le mois dernier à Méagui. Chez moi, quand les personnes arrivent, je leur fixe des objectifs et quand ils sont atteints, je les aide à s'installer. J'ai même essayé de regrouper les balayeurs à Bingerville.

J'ai vu que c'était compliqué mais je ne désespère pas. J'ai aidé deux de mes techniciens à s'installer à Bingerville, l'un à côté de moi et l'autre à Bouaflé. C'est une grande satisfaction.

9- Quelles sont vos attentes pour la filière ?

J'appelle de tous mes vœux une meilleure organisation de la filière. Pour cela, il faut amener l'ensemble des éleveurs à cotiser à l'INTERPORCI. Nous ne sommes que 4 ou 5 éleveurs qui cotisons depuis 7 ou 8 ans. Il faut que tout le monde cotise et prenne conscience que l'interprofession est notre outil à tous.

Mais tout doucement et sûrement, les choses se mettent en place. Unis, nous pouvons plus rapidement faire face aux difficultés. Ainsi, quand il y a eu la peste à San-Pedro, nous n'avons pas attendu l'intervention de l'Etat et y avons immédiatement remédié. L'Etat n'est venu que par la suite. C'est ensemble que nous sommes forts.



« NOUS VOULONS PRODUIRE 60 000 TONNES DE VIANDE DE PORC PAR AN »



QUI EST DOCTEUR SENIN CLAIRE BRICE VALÉRY ?

Vétérinaire de formation, Docteur SENIN Claire Brice Valéry est Titulaire d'un Doctorat en science et médecine vétérinaire et d'un master 2 en qualité des aliments de l'homme, option produits d'origine animale, obtenu à l'Ecole Inter-Etats des Sciences et Médecine Vétérinaire (E.I.S.M.V) de Dakar-SENEGAL. Il obtient le BAC en 2000 puis s'inscrit à l'Université d'Abobo Adjamé où il a étudié les Sciences de la Nature. Diplômé de cette université, il décide d'étudier la médecine vétérinaire en s'inscrivant à l'Ecole Vétérinaire de Dakar. En 2011, il couronne son cursus par un doctorat.

Marié et père d'un garçon, ce Docteur Vétérinaire a d'abord été stagiaire qualité dans une conserverie à Abidjan. Depuis février 2013, il exerce à la Société Ivoirienne d'Abattage et de Charcuterie (SIVAC) en qualité de vétérinaire-inspecteur où il est le Chef du Département Hygiène et Santé Animale. Docteur SENIN est également le Chef du Département Hygiène et Santé Animale du Projet de Relance de la Filière Porcine par l'Amélioration Génétique (PREFIPOR) depuis 2014 et auditeur en Master 2 Management des Projets au Centre Africain de Management et de Perfectionnement des Cadres (CAMPC) depuis février 2019.

Docteur SENIN Claire Brice Valéry est Chef du Département Hygiène et Santé Animale de la Société Ivoirienne d'Abattage et de Charcuterie (SIVAC). Dans cette interview, il présente la SIVAC, son mode de fonctionnement, ses rapports avec les acteurs de la Filière Porcine et l'impact du contrôle vétérinaire dans la sécurité sanitaire de la viande porcine.

1- Quelles sont les missions de la SIVAC ?

Créée en 1990, la Société Ivoirienne d'Abattage et de Charcuterie (SIVAC) est une société à participation financière publique, placée sous la tutelle du Ministère des Ressources Animales et Halieutiques. Elle est liée à l'Etat par une convention qui a été renouvelée en janvier 2018. Elle a pour mission de contribuer à la sécurité alimentaire de la Côte d'Ivoire par deux types d'actions, essentiellement. Il s'agit pour nous de combler le besoin en protéine animale par l'accroissement de la production porcine locale et d'assurer la santé des consommateurs par un contrôle sanitaire des animaux avant et après abattage. Pour cela, nous avons d'autres activités comme l'abattage des animaux avec l'inspection vétérinaire et l'amélioration génétique. A travers le projet PREFIPORC, nous mettons à la disposition de nos éleveurs, des animaux qui ont de grandes performances zootechniques. Nous avons par exemple des truies qui vont jusqu'à 15 porcelets nés vivants par mise bas. Nous faisons aussi des études de projets et des formations pour tous ceux qui veulent se lancer dans l'élevage de porcs, ainsi que le suivi des acteurs de la Filière Porcine. Ce sont des actions de service public de conseil et de suivi que nous assumons avec beaucoup d'engagement.

2- Quelle est votre capacité d'abattage et quel type d'éleveurs recevez-vous ?

Notre capacité d'abattage est de 100 porcs par jour, soit 30 000 porcs l'an. C'est le lieu d'indiquer que la SIVAC emploie 10 ouvriers certifiés d'abattage, 3 agents chargés de l'inspection et 2 agents chargés de l'hygiène. Toute personne qui souhaiterait faire transformer son animal peut le convoier à l'abattoir. Nous sommes un service d'utilité publique qui n'est pas dédié à une entité, une personne ou un service donné. Nous recevons les animaux vivants en provenance d'élevages modernes et traditionnels. Il faut indiquer que 80% des animaux que nous recevons proviennent de la zone périurbaine d'Abidjan. Les animaux sont convoyés la

veille de l'abattage et nous les recevons dans notre parc de stabulation. Précisons que l'élevage porcin est également pratiqué dans les zones de Bouaflé, Man, Abengourou et dans le nord du pays (Korhogo, Ferkessedougou...).

3- Que faites-vous techniquement, une fois les animaux dans vos parcs de stabulation ?

A ce niveau, nous faisons un premier travail qui est très important pour la protection de la santé des consommateurs, l'inspection ante mortem qui permet de vérifier l'état de santé des animaux avant abattage. C'est seulement les animaux qui sont aptes, c'est-à-dire en bonne santé, qui sont introduits dans la chaîne d'abattage. Lequel abattage va se faire en prenant en compte le bien-être animal. En d'autres termes, nous faisons l'abattage en réduisant au maximum les sources de stress de l'animal et en prenant en compte tous les facteurs pour réduire la contamination microbienne. Lorsque l'animal est abattu, nous faisons une deuxième inspection dénommée post mortem. Elle consiste à retirer toutes les parties de l'animal impropres à la consommation humaine. Après quoi, la carcasse est livrée au client. Dans notre cas, c'est soit le charcutier ou le réseau des femmes distributrices de Gaby. Mais il y a également des particuliers qui viennent abattre leurs animaux chez nous.

4- Lorsque vous constatez la présence d'un animal malade, qu'est-ce que vous faites ?

Lorsque nous constatons la présence d'un animal malade, il y a deux situations qui se présentent à nous : soit une saisie totale, c'est-à-dire que l'animal n'entrera pas dans la ligne d'abattage. Il s'agit généralement de cas de tuberculose. On va le sortir du parc de stabulation, le dénaturer et le détruire. Soit, on le traitera en bout de chaîne. Dans ce cas, on procède à une désinfection et un nettoyage de la chaîne d'abattage pour ne pas la souiller. Généralement, ces animaux sont détruits avec différents produits dont l'acide chloridrique.

5- Quels sont les rapports que la SIVAC entretient avec les autres acteurs de la filière et les difficultés que vous rencontrez dans l'exercice de votre activité ?

Nous avons d'excellents rapports avec les autres acteurs du secteur. Nous sommes d'ailleurs membres du collège des transformateurs de l'INTERPORCI. Et c'est ensemble que nous travaillons à l'accroissement de la production porcine locale. Nous sommes engagés et nous participons à toutes les activités de l'INTERPORCI. Toutefois, il faut relever que nous rencontrons deux types de difficultés. Premièrement, le financement. Deuxièmement, les maladies infectieuses telles que la peste porcine africaine et la fièvre aphteuse, qui nous contraignent un peu dans l'exercice de notre activité. Mais nous apportons notre contribution à la lutte contre ces maladies. Ça été le cas en 2014 à San Pedro, en 2017 dans le nord du pays et en 2018 dans le district d'Abidjan.

6- Quels sont les projets de la SIVAC ?

Nous avons pour ambition de couvrir les besoins nationaux. Aujourd'hui, la production locale est estimée à 9 000 tonnes de viande de porcs par an, ce qui est largement en deçà des besoins. Nous voulons produire 60 000 tonnes par an. Pour cela, il nous faut améliorer la génétique de nos animaux et moderniser nos élevages, mais également disposer de trois autres abattoirs que nous allons implanter dans les grandes localités de production porcine. Il faudra aussi, assurer la promotion de la viande porcine et de ses dérivés.

7- Un mot de fin...

La SIVAC voudrait remercier le gouvernement, qui apporte son appui à travers le Ministère des Ressources Animales et Halieutiques. Elle voudrait encourager tous les acteurs de la Filière Porcine, en particulier les charcutiers et les femmes du réseau de distribution dans le district d'Abidjan et à l'intérieur du pays. Nous voudrions également remercier le FIRCA pour son appui à la filière.



« IL FAUT VACCINER ET DÉPARASITER SYSTÉMATIQUEMENT LES PORCS »

Peulh, né dans les animaux, Dr Ba Kalidou, est aujourd'hui vétérinaire même s'il avait caressé le rêve de faire les mathématiques supérieures. Pourtant, depuis 30 ans qu'il exerce ce métier, Dr BA se sent plus éleveur que vétérinaire. Responsable des élevages à la Société Internationale de Charcuterie et de Salaison (SICS), il s'occupe aussi depuis ces 15 dernières années, de l'élevage des cochons de cette structure. Dans cette interview, il relève les avantages liés au bon entretien d'un élevage. Pour lui, la vaccination et le déparasitage sont, entre autres, les clés pour avoir des porcs en bonne santé.



1- Présentez-nous brièvement la ferme que nous visitons aujourd'hui...

Nous sommes à Kotiéssou, dans un domaine agropastoral. Ici, nous avons non seulement de l'hévéa mais aussi de l'élevage de bovins et porcins, destiné à approvisionner la Société Internationale de Charcuterie et de Salaison (SICS) en viande. Aujourd'hui, notre station porcine possède 250 truies avec 1500 à 2000 sujets présents. La truie met bas 2,4 fois l'année. Tous les 5 mois, elle doit mettre bas. Elle peut faire de 14 à 20 porcelets par mise bas.

2- Comment se fait le suivi pour avoir un animal en bonne santé ?

L'élevage est comme une voiture. Au moment où vous choisissez une voiture, il faut savoir

ce que vous allez en faire. Vous devez choisir la marque de votre voiture en fonction de vos moyens. Aujourd'hui, si vous achetez une Mercedes que vous habitez dans un endroit où il n'y a pas de route, elle ne va pas durer. Dans l'élevage de porcs, la marque, c'est la génétique. Plus les animaux sont performants, plus ils sont exigeants. Pour le cas du véhicule, quand vous l'achetez, il faut tenir compte de son usage : commercial ? Personnel ?... C'est pareil avec les animaux. La génétique dépend de ce que vous allez en faire. Il y a aussi l'aisance des animaux. Ici, c'est le bâtiment. Pour une bonne voiture, il faut du carburant de qualité. Dans l'élevage, c'est l'alimentation. Pour que les animaux produisent, il faut qu'ils mangent en quantité et en qualité. Ensuite, il faut un bon suivi-entretien de la voiture ; vidange, contrôle..., il faut aussi qu'il y ait un bon mécanicien, un bon chauffeur. Sinon, si vous prenez pour votre nouvelle Mercedes un [amateur (chauffard)], il va abîmer votre véhicule. C'est la même chose dans l'élevage. C'est ce que j'appelle aujourd'hui, la prévention par la vaccination, le déparasitage... Un animal ainsi entretenu va mettre bas de façon optimale. La base de toute vie, c'est la reproduction. C'est elle qui nous permet de gagner de l'argent. La truie peut faire jusqu'à 15 à 20 porcelets. Mais ce qu'elle consomme pour faire 2 porcelets, n'est pas ce qu'elle mange pour en faire 20. Or plus votre truie fait des petits, plus vous gagnez de l'argent. Vous voyez donc que la maîtrise de la reproduction est fondamentale au niveau animal, surtout dans le cas des cochons. Si vous ne faites pas assez de petits, vous ne vous en sortirez pas.

3- A vous entendre, il faut mettre l'accent sur la prévention dans l'entretien du porc. Combien de fois peut-on vacciner un porc ?

Il y a un calendrier dans la prévention qu'il faut suivre. En général, il faut systématiquement vacciner la truie 2 à 3 fois dans l'année. Cela permet d'éviter la Parvovirose porcine qui est une maladie infectieuse hautement contagieuse d'origine virale qui affecte les cochons. Pour l'éviter, il faut vacciner la « demoiselle » avant la reproduction, après et ainsi de suite. Si la truie n'est pas vaccinée et déparasitée, elle peut faire des mort-nés, des avortements, etc. Il faut aussi lutter contre les insectes par pulvérisation.

4- Les oiseaux constituent-ils un danger pour les élevages ?

Tout est vecteur. Le danger est permanent dans un élevage. Les oiseaux sont moins dangereux que les mouches tsé tsé, vecteurs de la trypanosomiase (maladie du sommeil) et les tabanidés (insectes qui sucent le sang).

5- Y a-t-il des races de porcs à conseiller pour un élevage ?

Il y a un schéma à 3 races qui existe. Certains porcs assurent une grande résistance et d'autres donnent beaucoup plus de viande et d'autres encore sont plus maternels. On a donc les Large White maternels, les piétrains qui donnent beaucoup de viande, et les Land race ; plus longs. Pour faire des petits, on choisit les large white et les land race. Pour faire de la viande, on prend les piétrains. Après ce choix, la génétique est déterminante. Aujourd'hui, dans cette ferme, toutes les races sont importées. On recherche l'amélioration. En Europe, les gens ont tellement fait de sélections que vous avez des races très performantes. Dans la croissance, pour faire une truie de 100 kg, il faut faire 12 à 14 mois. Aujourd'hui, vous pouvez faire des truies de 100kg après 6 mois. Au niveau des petits, il y a des truies qui font jusqu'à 20 porcelets par mise bas contre 5 à 10 par le passé.

6- Votre mot de fin pour cette interview ?

L'Afrique est déficitaire en produit carné. On ne peut pas se développer si on ne mange pas bien. La viande la plus abordable et la plus consommée en Europe, c'est le cochon et le poulet. Aujourd'hui, il faut promouvoir ces 2 élevages.



« NOUS VOULONS DÉMOCRATISER LA CONSOMMATION DE LA VIANDE DE PORC EN CÔTE D'IVOIRE »

Dans cette interview accordée au magazine « La Filière du progrès », Monsieur Charles-Emmanuel YACÉ, Président de l'Interprofession Porcine de Côte d'Ivoire (INTERPORCI), organisme qui dirige la Filière Porcine en Côte d'Ivoire, revient sur les grandes étapes de l'évolution de la Filière Porcine en Côte d'Ivoire, son mode de fonctionnement, ses difficultés, et ses perspectives... Bref, le premier responsable de l'INTERPORCI livre ici tous les secrets de la filière.



1- Bonjour Président. Pouvez-vous nous présenter votre organisation ?

Avant tout propos, je signale que la Côte d'Ivoire est un pays déficitaire en produit carné. En effet, l'INTERPORCI a été créée le 10 octobre 2011 de la volonté de l'Etat de Côte d'Ivoire en accord avec les bailleurs de fonds internationaux, pour donner aux Ivoiriens de la protéine animale. Rappelons que la filière a beaucoup souffert des différentes épizooties qui sont survenues en Côte d'Ivoire. En 1996, nous avons connu une peste porcine africaine qui a décimé 64% du cheptel ivoirien. C'est énorme ! Ces 10 dernières années, on a connu plusieurs autres pestes porcines africaines et plusieurs fièvres aphteuses. A chaque fois, on a été obligé de reconstruire le cheptel national et ce n'est pas facile ! On aurait dit, un éternel

recommencement, mais nous tenons bon.

Oui, nous tenons la barre puisque l'INTERPORCI est composée de 2 collèges : le collège de producteurs regroupant APPORCI, UNEGABI... respectivement dirigé par M. KOPOIN Pierre et M. BEUGRÉ et le collège des transformateurs dans lequel il y a les industries de transformation, l'abattoir qui est la SIVAC, SICS, GID, SAFAL, GEODA et les coopératives des femmes qui vendent la viande de porcs. C'est ce que nous avons appelé les GABIGARES.

C'est donc à juste titre que les bailleurs de fonds internationaux, parmi lesquels, la Banque Mondiale, ont désigné la Filière Porcine comme une des deux filières avec la Filière Avicole capables le plus rapidement possible, de fournir de la protéine animale à la population. Nous en sommes fiers. Nous pensons que notre filière a été désignée parce que nous avons un cycle de production court. Lorsque vous démarrez un élevage, en un an, vous pouvez vendre votre produit.

2- Comment êtes-vous structuré ?

L'INTERPORCI a un président et les différentes associations de producteurs ou transformateurs de porcs ont leur président. Nous avons un Conseil d'Administration qui prend des décisions entérinées par l'Assemblée Générale. Il faut savoir que le bureau de l'INTERPORCI dispose d'un Secrétaire Exécutif et de deux autres techniciens qui mettent en application les différentes décisions du Conseil d'Administration. Et bien entendu, le Président supervise l'ensemble des activités.

3- Quelles sont les actions majeures entreprises depuis la création de la Filière Porcine ?

Depuis la création de l'INTERPORCI, en accord avec l'Etat de Côte d'Ivoire, via le FIRCA, nous avons immédiatement mis sur pied une ferme d'amélioration située à Azaguié. Il est important dans la filière, de travailler avec des races améliorées. Si nous travaillons avec des races locales, qui sont de petits porcs, nos ménagères et cuisiniers serviront de petits morceaux de côtes de porcs à nos invités. Avec de la génétique améliorée, automatiquement, vous avez de gros morceaux de viande dans les assiettes. Ce que nos invités apprécieront. Les éleveurs également, puisqu'ils auront de meilleurs rendements. La transformation aussi s'en réjouira parce qu'elle aura, elle aussi, de meilleurs rendements. Pour vous dire que l'amélioration génétique est essentielle. Un porc amélioré va rapidement peser 120 Kg. Un porc non amélioré restera autour de 50 à 60 Kg.

4- La différence est nette en termes de rendement entre les races améliorées et les races locales...

Bien sûr. Considérons que les porcs de race améliorée et ceux de la race locale mangent la même quantité de nourriture. Je vous assure que l'un grandira et grossira mais pas l'autre. Une étude a été lancée avec l'aide du FIRCA pour travailler sur l'amélioration des porcins en Côte d'Ivoire. Pareil au niveau de la prophylaxie. Une étude a été lancée sur le soin des animaux (aussi essentiel). Outre la génétique, l'alimentation est aussi essentielle. Dans le compte de résultat d'un élevage porcin, l'alimentation représente 70% des charges. Pour mieux suivre tout cela, nous avons mis en place une cellule technique. C'est une cellule qui comprend 3 zootechniciens chargés de faire régulièrement le tour des élevages en Côte d'Ivoire. Ces encadreurs sont tenus de proposer des solutions aux problèmes des éleveurs. Nous avons même fait venir un expert international qui est resté avec nous pendant 3 ans. Il était payé par le FIRCA grâce aux fonds des bailleurs mis à la disposition de l'Institution.

Par ailleurs, au niveau de l'INTERPORCI, nous travaillons actuellement de façon active sur la nouvelle loi qui régit les interprofessions. L'IN-

TERPORCI a mis une équipe qui étudie la mise en conformité des textes de notre filière au vu de la nouvelle loi. Dans notre filière, il y a les points GABI qui sont des points de vente de viande de porc généralement animés par des dames. Elles ont beaucoup de problèmes fonciers concernant ses points de vente, nous travaillons à leur sécurisation.

5- Quelles sont les difficultés que vous rencontrez dans votre filière ?

Nous sommes dans une filière animale. Nous travaillons avec du matériel vivant qui est sensible. C'est donc une filière dans laquelle nous avons de violentes maladies. Il y a ce qu'on appelle la peste porcine africaine. Ce n'est pas que cette peste soit africaine essentiellement (elle existe en Chine, en Europe, aux Etats-Unis...). Nous en avons eu une en 1996, elle a décimé plus de 60% du cheptel ivoirien. Bien que n'étant pas dangereuse pour l'homme, elle l'est pour les animaux. Quand elle tombe sur un élevage, les animaux meurent systématiquement. Et lorsque c'est le cas, les vétérinaires de l'Etat sont obligés d'abattre les animaux qui sont dans un rayon de 50 Km pour pouvoir maîtriser la maladie. En 2015, cette même peste a décimé tout le cheptel de San-Pedro. En 2017, nous avons eu cette peste porcine dans le nord, dans les régions de Ouangolodougou, Ferkessedougou, et dans les 16 communes de Korhogo. Dans les pays limitrophes tels que le Burkina Faso, la peste porcine africaine mais devenue endémique.



6- Ce qui n'est pas le cas en Côte d'Ivoire ?

Non. En Côte d'Ivoire, la Direction des Services Vétérinaires a été très efficace sur les différentes pestes porcines qu'il y a eu, voilà pourquoi le pays est protégé. Dès que la peste se signale quelque part sur le territoire ivoirien, des actions fortes et efficaces sont immédiatement prises ; ce qui fait qu'on arrive à en sortir. Si je prends le cas du nord de la Côte d'Ivoire, l'élevage a recommencé. Ça veut dire que la peste porcine a disparu. C'est vrai, nous attendons quand même encore le OK officiel. En mars 2018, les régions de Bouaflé et de Bonon ont connu une fièvre aphteuse. Elle a décimé les porcelets et une partie des reproducteurs. En mai 2018, on a connu une fièvre aphteuse à Abidjan. Vous voyez que tout cela nous a empêché d'atteindre les records de production que nous attendions. Mais découragement n'est pas Ivoirien ! L'éleveur, c'est un passionné. Nous recommençons à produire et notre objectif est de monter en production pour satisfaire la demande locale.

7- La filière a beaucoup souffert des pestes et autres maladies. Avez-vous pensé à un système pour freiner la venue de ces maladies ? Si oui, pouvez-vous en parler ?

Vous savez, beaucoup de ces maladies se répandent par le vent. Je pense que ça été le cas à San-Pedro. En admettant qu'un bateau arrive dans un pays où il y a la peste porcine, supposons qu'il ramène de ce pays de la viande. Après consommation, les déchets sont jetés dans une poubelle. De là, la peste peut s'installer en Côte d'Ivoire. Vous comprenez, normalement, il faut prendre une douche, changer ses habits, désinfecter la voiture, lorsqu'on arrive dans une ferme. Ce sont des normes sanitaires qu'il faut appliquer. C'est d'ailleurs ce qui est enseigné aux éleveurs pendant les formations. Il n'existe donc pas de garantie à 100% mais il existe en revanche des mesures que tout éleveur doit observer à titre préventif.

8- Outre les maladies, y a-t-il d'autres obstacles que vous rencontrez dans la filière ?

Oui, un autre obstacle auquel nous sommes confrontés, c'est le manque de financement bancaire. Chaque fois que nous faisons des journées promotionnelles de la viande de porc, nous invitons les banquiers. Certains parmi eux ont même financé des éleveurs qui ont remboursé, je tiens à le dire. Cependant,

ces banques qui peuvent prêter ne sont pas du tout nombreuses. La vérité, c'est que les banques méconnaissent notre filière. C'est pourquoi nous envisageons faire beaucoup de promotion.

9- A plusieurs reprises vous avez mentionné le FIRCA qui a promu des activités en faveur de la filière. Que pensez-vous de l'action du FIRCA ?

Le FIRCA a beaucoup fait pour la Filière Porcine. Tous les projets dont je vous ai parlé plus haut ont été financés et continuent de l'être par le FIRCA avec l'argent des bailleurs de fonds internationaux, en accord avec les Ministères des Ressources Animales et de l'Agriculture. Merci encore au FIRCA. Je remercie également l'Etat de Côte d'Ivoire pour tout ce qu'il fait pour la Filière Porcine.

10- A l'image des autres filières, la Filière Porcine contribue énormément à la consolidation de l'économie ivoirienne. Pouvez-vous nous dire quelle place cette filière occupe-t-elle dans l'économie ivoirienne ?

La Filière Porcine occupe une place extrêmement importante dans l'économie ivoirienne. Elle contribue à la sécurité alimentaire du pays. La viande de porc est la moins chère sur le marché national et dans le monde. Elle est accessible à tous, voilà pourquoi nous devons développer la production de viande de porc. Notre filière est pourvoyeuse d'emplois. La filière regroupe des unités de transformation. En Côte d'Ivoire, dans les grands hôtels, les gens consomment le jambon, dans les rues, vous mangez du pain pâté, du pain saucisson... On pense souvent que ce sont des produits importés, que non, ce sont des produits fabriqués localement avec la main d'œuvre essentiellement locale.

11- Comment le concept genre est-il appliqué dans la Filière Porcine ?

Aujourd'hui, tout le monde applique la politique du genre. Dans notre Filière, les femmes ont une place privilégiée. 90% des personnes qui travaillent dans les points GABI sont des femmes. Grâce à leur activité, ces femmes logent leurs familles et scolarisent leurs enfants. Il y a également des élevages qui appartiennent à des femmes. Nous faisons la promotion de la femme chez nous.

12- Quels sont les différents chantiers de l'INTERPORCI à court, moyen et long terme ?

Je ne le dirai jamais assez, l'amélioration génétique est un chantier qui est extrêmement important. Par le passé, en Côte d'Ivoire, on ne voyait que des petits porcs communément appelé les « cocoti » courir dans les villages. Il faut qu'on fasse de l'amélioration génétique pour que les éleveurs passent de l'élevage traditionnel à l'élevage moderne avec des porcs modernes. Et l'INTERPORCI travaille à cela : Land race, Pietrains, Duroc... Ensuite, avec la cellule technique, nous travaillons à la modernisation des élevages. Nous travaillons également sur un business plan pour qu'il y ait beaucoup de points de vente de viande de porcs et de charcuteries, aussi bien à Abidjan que sur l'ensemble du territoire ivoirien. Sans oublier que nous voulons améliorer l'aspect sanitaire des points de vente actuels GABI. Un autre point important, la mise en conformité des textes de l'INTERPORCI au vu de la nouvelle ordonnance sur les interprofessions. Nous faisons par ailleurs beaucoup de formations, de renforcement des capacités des éleveurs, des voyages d'étude... Par exemple, nous partons à Rennes, en septembre, au SPACE, un des plus grands salons mondiaux de l'élevage, pour que les gens voient comment ça se passe à l'extérieur. Nous travaillons aussi avec le Ministère des Ressources Animales et Halieutiques pour la mise en place de taxes compensatoires. Je profite pour dire qu'on a une forte concurrence avec du porc de mauvaise qualité en grande quantité qui vient de l'extérieur. C'est le lieu d'informer les habitants de la Côte d'Ivoire et les inviter à consommer la viande de porc locale. Au moins, vous êtes sûrs de la qualité.

13- Vos projets sont nombreux, à vous entendre...

Oui ! Et nous devons réfléchir également sur la mise en place de prélèvements volontaires dans notre filière, parce que l'INTERPORCI est une association à but non lucratif et il faut bien payer les personnes qui travaillent dans le bureau... pas le président ! Un autre objectif que nous visons, c'est de démocratiser la consommation de viande de porc et la charcuterie en Côte d'Ivoire. C'est une viande excellente. Nous allons poser des actions fortes pour la

faire connaître à Abidjan, à l'intérieur et même à l'extérieur. Les Ivoiriens doivent savoir ce que c'est que le pâté de campagne, le jambon blanc, les saucissons secs... la Côte d'Ivoire est déficitaire en protéine animale, nous devons donc produire beaucoup de porcs.

14- Vous utilisez de nouvelles technologies de production. Ne sont-elles pas nocives ? Quelles sont les actions mises en œuvre pour la protection de l'environnement ?

C'est vrai ; nous avons des industries. SICS, GID... mais qui respectent les normes industrielles en la matière. De la SIVAC à l'industrie, nous respectons des normes de qualité. Nous sommes en train de mettre à niveau nos unités de transformation afin qu'elles n'aient rien à envier à celles d'Allemagne, de France, des Etats-Unis.

15- Votre mot de fin pour cette interview ?

La Filière Porcine est une filière en plein développement. Malheureusement, elle n'a pas tous les moyens pour s'assumer. Je saisis cette interview pour remercier l'Etat de Côte d'Ivoire à travers le Président de la République, le Premier Ministre, les Ministres des Ressources Animales et de l'Agriculture pour tout l'appui qu'ils apportent à L'INTERPORCI. Et on souhaite que ça continue encore longtemps afin qu'on puisse être très rapidement autonome et satisfaire la demande locale et sous régionale.



« IL FAUT QUE LES BANQUES NOUS ACCOMPAGNENT. »

Titulaire d'un Master en production animale de l'université Nangui Abrogoua, inscrit en 3^{ème} année de thèse, option, génétique animale, Monsieur TIEMOKO KARIDIOULA, est le Secrétaire Exécutif de l'INTERPORCI. Dans cette interview, il encourage les jeunes à embrasser l'élevage de porcs et donne des conseils pour réussir une bonne production. Et cela, sans oublier d'égrener le chapelet d'actions novatrices que pose son interprofession au quotidien.



1- En tant que Secrétaire Exécutif de l'INTERPORCI, quelles sont les missions qui vous sont dévolues ?

Nous sommes dans une phase de conformité avec les textes de l'OHADA. Nous sommes donc dans un élan de normalisation de nos textes. C'est l'une de nos missions premières. Dans ce cadre, nous organisons les éleveurs en coopératives puis en unions-coopératives de sorte qu'on puisse organiser très prochainement, le collège des producteurs. Ensuite, créer le collège des transformateurs primaires, c'est-à-dire les dames qui font le GABI ; et enfin organiser les industriels pour véritablement passer à l'Interprofession. Vous savez, l'INTERPORCI est réellement structurée en 3 grands collèges : le collège des producteurs, des vendeurs de produits porcins et des transformateurs industriels.

2- Quelle est, selon vous, l'importance de la Filière Porcine dans l'économie ivoirienne ?

Nous avons réalisés environ 17 milliards (ndlr : francs CFA) de chiffre d'affaires malgré les fièvres aphteuses et la peste porcine africaine dans le nord de la Côte d'Ivoire en 2017. Nous sommes en train de nous organiser pour trouver les moyens qui puissent relancer la filière parce qu'il y a beaucoup de personnes qui veulent l'embrasser. On leur dit qu'il y a de l'argent dans l'activité. Malheureusement, ils viennent dans la filière sans formation qualifiante. Ils commencent, et au moment où ils saisissent l'INTERPORCI pour un encadrement, c'est tard. Nous venons comme des médecins après la mort. Il faut rappeler qu'au niveau de l'interprofession, nous avons une cellule technique mise en place par le FIRCA dans le cadre du Projet d'Appui à la Relance des Filières Agricoles de Côte d'Ivoire (PAR-FACI). Cette cellule technique a pour mission d'encadrer les éleveurs.

3- Quelles sont les grandes zones de production ?

Toutes les zones de la Côte d'Ivoire sont propices à l'élevage de porcs. Il n'y a pas dans notre pays une zone qui soit aussi aride qu'il ne puisse pas favoriser l'élevage de porcs. Mais il faut souligner qu'au début, la zone de concentration était Bingerville. Avec l'urbanisation, les éleveurs sont retournés à l'intérieur du pays. Aujourd'hui, d'autres zones d'élevage se développent : Man, Daloa, Korhogo... Vous constatez que l'élevage est dispersé et se produit un peu partout.

4- On parle souvent des femmes du GABI. Situez-nous aujourd'hui réellement sur la place de la femme dans votre filière.

On peut estimer cette place à environ 50%, 50% de femmes contre 50% d'hommes. Au niveau de la Filière Porcine, il n'y a vraiment pas de discrimination.

5- Dans votre filière, les femmes ne sont-elles pas confinées dans la commercialisation ?

Non ! Elles se retrouvent aussi bien dans la commercialisation où elles sont concentrées que dans la production. C'est le cas de Mme Guéi, qui est une femme éleveur très puissante avec plus de 4000 porcs à Abidjan. A Daloa, il y a Mme Diakité qui est aussi puissante. A Ouangolo et Bouaké, les présidentes sont des dames. Pareil à San-Pédro et Man. A Toumodi, les femmes font beaucoup d'élevage au point que la présidente des éleveurs de porcs est une dame. Mme Koffi Yvonne est un autre grand nom dans l'élevage. Elle est également présidente. Au niveau de la Filière Porcine, il n'y a vraiment pas de discrimination. On peut même dire que les femmes dominent même si elles sont effectivement très présentes dans la commercialisation.

6- Quelles sont vos différents partenaires ?

La Filière Porcine vit en s'appuyant sur le FIRCA, Dr TACLE Mamadou, point focal dans l'Institution pour l'élevage du porc fait tout pour nous. Que ce soit dans le domaine de la recherche comme dans le domaine du financement, le FIRCA est notre 1er partenaire. Et même lorsque nous devons bénéficier de l'appui de certains bailleurs, comme l'AFD, c'est par le FIRCA que tout transite.

7- Vous le dites, le FIRCA est votre 1er partenaire. De façon concrète, qu'est-ce que l'Institution a fait pour vous ?

Par exemple, sur la base de l'appui technique, le FIRCA a offert 2 motos, aidé à rémunérer 2 techniciens pour l'encadrement des éleveurs, offert le carburant à ces techniciens, afin qu'ils sillonnent les productions. Cela, depuis 2015. Le FIRCA nous a également soutenu par l'achat d'un logiciel, le GTTT, (payé à environ 17

millions) qui nous permet de faire des analyses de la productivité des élevages.

8- Bénéficiez-vous des financements des banques ?

La difficulté est que nos structures bancaires ne connaissent pas la Filière Porcine. Ce n'est pas facile parce que malheureusement, dans 60 à 80% des cas, l'élevage est considéré comme une activité secondaire. C'est le fonctionnaire qui a réalisé des économies qui souvent injecte son argent dans l'activité, puisque la banque ne finance pas systématiquement. Alors, c'est lui qui dicte la loi. Ainsi, le technicien qui est sur le terrain n'est pas libre pour bien travailler. Nous avons créé une cellule technico-économique, afin d'expliquer aux éleveurs la nécessité d'avoir des documents comptables consultables. C'est un préalable à tout prêt bancaire. Il faudrait que tout éleveur ait un document comptable de sorte que le banquier connaisse votre chiffre d'affaires, vos marges bénéficiaires, vos dépenses et ce que vous gagnez à la fin du mois. Tant que ce n'est pas le cas, il sera difficile à un banquier de maîtriser et donc de prêter.

9- Vos chantiers semblent vastes...

Oui, nous l'avons déjà dit, nos chantiers sont vastes, mais nous sommes très actifs sur le terrain. L'activité a ses exigences mais elle est rentable. Je ne peux pas envier quelqu'un qui fait de l'hévéa. Avec l'élevage, je n'ai pas de problème foncier par exemple. En plus, avec un bon choix de reproducteur, je peux être heureux.

10- Pouvez-vous encourager les jeunes à embrasser cette activité ?

Ecoutez, avec une seule femelle, je peux lancer l'activité. Le président Yacé envoie de très bons reproducteurs, des animaux de très grands gabarit... Il suffit de suivre les conseils, mettre un technicien à disposition et le tour est joué. L'élevage de porcs, c'est comme le bananier. On peut couper, mais il repousse. Une femelle fait 2 mises bas par an, et peut avoir jusqu'à 13 à 15 porcelets par mise bas. Et n'importe quel jeune peut faire ce travail. Avec 10 000 F, vous pouvez acheter un porcelet. Avec 1 million vous pouvez donc vous installer correctement. Les



jeunes achètent aujourd'hui des portables qui coûtent plus que ça !

11- Quelles sont les mesures de sécurité prises dans les exploitations pour garantir la santé du consommateur ?

Nous avons la chance d'avoir au sein de l'INTERPORCI, une filière étatique appelée la SIVAC, animée par des vétérinaires, Dr Senin, le DG Dr Boka et nous avons aussi les Services vétérinaires du Ministère des Ressources Animales et Halieutiques. Tous les animaux sont inspectés avant abattage. L'un de nos défis, c'est d'éviter qu'une maladie apparaisse et qu'elle détruise nos élevages. Dans ce cadre, en collaboration avec le FIRCA, nous avons pu mettre en alerte 14 groupements de Défense Sanitaire (GDS). Ils viennent de recevoir un kit de 900 000 FCFA pour le carburant et 100 000F pour les communications téléphoniques et autres au titre de cette année. Leur mission est de faire l'alerte et produire des rapports mensuels sinon hebdomadaires, comme le veut le président Yacé.

12- Votre mot de fin pour cette interview.

Les éleveurs de porcs sont formés. Ils disposent d'une bonne génétique et des aliments en quantité et en qualité pour réussir une bonne production. Mais, il faut que les banques nous accompagnent. Aussi, nous avons des problèmes en ce qui concerne l'abattage des porcs à l'intérieur du pays. Un éleveur ne peut pas quitter korhogo pour envoyer son porc à la SIVAC à Abidjan-Yopougon. Il faut donc créer des abattoirs publics ou privés avec des vétérinaires en leur sein, pour soulager les éleveurs. Pour terminer, je tiens à dire que l'élevage de porcs est une activité comme tout autre. Il faut le faire comme une entreprise, avoir un personnel de qualité, une bonne génétique pour les reproducteurs, une bonne alimentation et un bon encadrement.

« VENTE DE VIANDE DE PORC : C'EST UN COMMERCE RENTABLE »

Commerçante de viande de porc depuis plus de 20 ans, mariée mère de 6 enfants et arrière grand-mère, Madame ADOU, Présidente du comité de gestion du point Gabi d'Abobo dit s'être investie dans cette activité par passion. En effet, cette quinquagénaire dit avoir embrassé ce commerce à force de voir faire sa mère. Issue d'une famille de 11 enfants, d'un père manoeuvre et d'une mère ménagère, Madame ADOU n'a pu bénéficier d'un parcours scolaire normal. Scolarisée juste pour apprendre à lire et à compter, elle tire cette inspiration de sa mère qui fait partie des premières vendeuses de porc de la ville d'Abidjan. Aujourd'hui Présidente des points de vente Gabi et membre de la coopérative COPORCAB, dans cette interview, Madame ADOU nous présente sa coopérative et invite la jeunesse à s'investir dans cette activité qui est rentable.



1- Pourquoi êtes-vous venue à ce métier ?

Issue d'une famille de 11 enfants, je me suis mise à vendre la viande de porc par amour. En effet, mon père était manoeuvre et ma maman vendait la viande de porc. Mon père a préféré scolariser les garçons, vu que nous étions nombreux. Quant à nous les filles, il nous a juste mises à l'école pour que nous sachions lire et écrire. J'aidais donc ma mère à vendre. J'économisais et avec mes bénéfices, j'aidais mon père à s'occuper de mes frères. Aujourd'hui, il faut aller à l'école. Mes enfants vont tous à l'école. Pendant les vacances, ils m'aident dans mon activité.

2- Présentez votre coopérative...

C'est Mme Téhi Thérèse qui est la créatrice de la coopérative. Nous avons eu l'idée de nous mettre ensemble pour être fortes. On a commencé le 12 février 2016 et on a été interpellé par le FIRCA le 13 mars 2016. Le FIRCA nous a demandé de nous unir, selon l'OHADA pour bénéficier de l'aide de l'Etat et des bailleurs de fonds. Ainsi, accompagné par le FIRCA, nous sommes membres de l'INTERPORCI, membre de la faitière. Ils nous ont expliqué les bienfaits d'une coopérative. Le PARFACI/C2D nous a aussi suivi. Nous sommes une famille forte à l'INTERPORCI. Que les autres viennent voir comment nous travaillons. Les éleveurs nous reconnaissent, sans eux, on n'est rien. En tout cas, on s'entend bien. Quand la coopérative est née, on a reçu un camion pour toutes les femmes des 4 coopératives de Gabi à Abidjan : Bingerville, Koumassi, Yopougon et Abobo. Notre coopérative d'Abobo a été mise sur pied par 21 membres. Aujourd'hui, on est 140 personnes. On a des petits points de vente construits par l'Etat. On est organisé en notre sein. De 6 heures à 20 heures, on travaille. On prévoit 2 h en plus pour l'hygiène, de 20 heures à 22 heures.

3- Quelles sont les règles d'hygiène que vous respectez ?

Nous sommes les premières clientes de notre commerce, on goûte et on consomme, donc il faut rendre les choses propres. Comme règles d'hygiène, on a commencé avec des petites

tables et des petits bancs. Je dis merci au passage au premier maire de Yopougon, M. Doukouré Moustapha qui a cru en ce métier, au Président Félix Houphouët-Boigny, qui a aussi cru en ce métier. Ils ont compris qu'on peut lutter contre le chômage de la gente féminine. On a nos enfants dans la comptabilité, on veut faire aujourd'hui aujourd'hui un peu d'élevage; il nous faut des techniciens ; on oriente donc nos enfants vers les métiers du porc.

Regardez, nous portons des blouses qui sont propres. Avant, ce n'était pas le cas. La viande est bien lavée. On ne prend pas des produits chimiques pour la préparation. La viande qui est abattue sort d'un abattoir sain géré par des services vétérinaires (SIVAC). La viande est inspectée là-bas. Nous faisons l'achat de porc vivant dans des fermes. Nous avons notre camion de transport qui nous fait les livraisons. Avant, on utilisait les taxis, mais ce n'est pas hygiénique, selon les formations que nous avons suivies. Nous avons nos diplômes de formation, nous avons des certificats de visites et contre visites. Nous avons des poubelles et des désinfectants.

4- Quel est votre système d'approvisionnement ?

Nous travaillons avec plusieurs éleveurs qui font partie de la faitière. Nous avons des calendriers de travail. Nous passons nos commandes livrées à l'abattoir.

5- Croyez-vous en un bon avenir pour le porc ?

Tant qu'il y aura des hommes, il y aura le porc. La viande est beaucoup consommée. C'est de la viande blanche qui a beaucoup de potentiel de santé. Quand tu manges le porc, tu ne manques pas de sang dans ton corps, tu as une bonne vision. Vendre le porc est une bonne activité. Aujourd'hui, nous faisons la livraison dans des grandes surfaces. Nous travaillons avec des Chinois. Nous faisons des livraisons à domicile. Là où il y a le porc, il y a toujours un maquis. Nous avons le nôtre. Chacune vend à tour de rôle. Nous sommes organisées. Chacune a une tâche bien précise. C'est un métier prometteur qui crée de l'emploi. A cause de la crise de la santé animale, il y a des pénuries de porcs, mais nos éleveurs sont fort, on arrive à ravitailler nos marchés. Bien manger le porc, c'est manger de la viande saine et moins chère.

6- Quelles sont vos difficultés ?

Il y a un problème d'électricité sur ce marché. On a un grand frigo, mais qui est gâté à cause des nombreuses coupures. On veut obtenir un groupe électrogène sur ce marché. Il y a aussi la sécurisation des marchés par rapport au foncier.

Les aliments de porcs manquent, c'est pourquoi la viande est devenue un peu chère. On demande à l'Etat d'aider les éleveurs, ces braves hommes, quand il y a des maladies, ils perdent mais ils sont toujours là. Il faut revoir le coût des aliments. Dans les années à venir, nous voulons que les éleveurs soient pris en compte par des structures comme le FIRCA, le PARFACI et l'Etat. Notre interprofession nous a envoyé en France, pour voir comment les éleveurs de ce pays travaillent. Le constat est que nos éleveurs sont forts et ont la maîtrise du travail. On a des éleveurs qui ont des cheptels que même les Européens n'ont pas.

7- Mot de fin

Je remercie le Président de la République qui a eu confiance en l'élevage de porc. Il a envoyé des bailleurs de fonds, que Dieu soit avec lui pour diriger notre pays. Mais il faut la paix. En tant que femmes, mères et éducatrices, femmes qui donnent la vie, sans la paix, nous ne pouvons rien faire. Nous disons NON à la guerre ! Et nous confions cela au Président de la République. Les mamans de la Filière Porcine sont avec lui. Notre ministre est un homme de terrain. Il s'occupe de nous. Il ne cesse de trouver des bailleurs de fonds pour nous.

J'interpelle toutes les femmes du monde entier à part celles qui peuvent être empêchées par la religion, une truie fait des mises bas 2 fois l'année, c'est un métier noble. Les femmes qui ont les bras croisés à la maison, venez vendre. Celles qui sont à la retraite, faites l'élevage. Celles qui ne veulent rien faire, nous sommes une coopérative, rejoignez-nous, on a besoin de tout le monde. Nous vendons de la viande fraîche, locale, bien inspectée. Pendant les vacances, on a recruté 20 filles. Chaque femme doit travailler avec 4 à 5 filles. Elles sont payées entre 1500 et 2000 F par jour. Nous nous apprêtons à les déclarer à la CNPS eux et nous. Non à la drogue ! Non aux voyages clandestins ! Les jeunes, venez travailler avec nous, c'est un bon métier de vacance pour vous.

LE CONTROLE QUALITE EN 5 QUESTIONS

Mme Carew Brou, responsable qualité à SICS

« **LORSQU'UN PRODUIT NE RESPECTE PAS LES NORMES, IL DOIT ÊTRE DÉTRUIT** »

1- Quelle est l'activité principale d'un Responsable Qualité dans une structure agro-alimentaire ?

Peut travailler dans le domaine du contrôle qualité d'une structure agro-alimentaire, toute personne ayant reçu une formation en biochimie. C'est important pour comprendre le mécanisme de microbiologie et les réactions physico-chimiques qui s'y déroulent. Il faut aussi une formation en génie alimentaire et avoir de l'expérience. Un débutant ne peut pas exceller s'il ne suit pas de formations qualifiantes, car tout ce que nous analysons sur le terrain ne se trouve pas dans les livres.

Le contrôle qualité part de la matière première jusqu'au produit fini. Il faut comprendre qu'à la réception des carcasses de porc, il y a des contrôles à faire. Tout au long du processus de fabrication des produits dérivés de la viande porcine, des contrôles sont également effectués tant pour les produits frais, secs que cuits. De la préparation des épices à la commercialisation, en passant par la cuisson, le refroidissement, le conditionnement et le stockage, des contrôles sont effectués à chaque étape du processus de production. Ces contrôles nous emmènent à vérifier :

- le PH
- la température
- la qualité du nettoyage et la qualité microbiologique des matières premières
- le temps de fabrication de la charcuterie (cuttage)
- le temps de cuisson, qui est un CCP, c'est-à-dire un Point critique à maîtriser
- la qualité du produit fabriqué avant conditionnement.

Au niveau du produit fini prêt à être livré, on contrôle tout : la qualité de l'étiquette, les Dates Limites de Consommation (DLC) avant que le produit ne sorte.

Le contrôle concerne l'hygiène. A ce niveau, des contrôles réguliers sont effectués sur les différentes surfaces de travail. Ceux-ci permettent de vérifier l'efficacité du nettoyage. On effectue également des contrôles microbiologiques, pour voir si les produits sont dosés comme il se doit et le contrôle des camions de livraison. Il s'agit ici de faire un contrôle de nettoyage. Par ailleurs, on fait aussi un management de la qualité, qui consiste à découper l'activité en processus. On a donc des tableaux de bord à partir desquels, on évalue l'activité.



2- De manière pratique, comment se fait le contrôle d'un produit fini comme le jambon ?

Pour un produit comme le jambon, on fait d'abord la découpe pour voir si la tranche tient. Puis, on contrôle la couleur, la saveur, le goût, l'odeur, mais l'accent est également mis sur la qualité microbologique : Plusieurs critères nous guident. Il ne faut pas oublier la qualité organoleptique, qui est un élément important dans le process. C'est aussi le lieu de vérifier si le taux de sel est conforme et bien d'autres éléments.



3- Que faites-vous lorsqu'un produit ne respecte pas les normes ?

Lorsqu'un produit ne respecte pas les normes, au niveau du process, le produit est purement et simplement déclassé. Il est qualifié de produit non conforme. Il y a une fiche de blocage à cet effet. Après, on traite le produit si cela est possible. Si le problème est dû à la tenue de la tranche qui n'est pas nocive et qui ne peut intoxiquer, on peut la recycler. Il faut savoir qu'un produit qui est nocif et qui peut tuer est systématiquement bloqué ; on le détruit et après, on fait le constat que ce produit a effectivement été détruit. Il y a une fiche de non-conformité qui l'accompagne. Depuis le blocage jusqu'à la destruction, on observe un délai bien précis.

4- Comment se fait la destruction d'un produit déclaré non conforme ?

Relevons que ce cas est très rare. Toutefois, un aliment non conforme ne doit pas être jeté dans des poubelles et dans la nature. En fait, il faut faire attention parce que les gens peuvent ramasser les produits puis aller les remettre sur le marché ou encore, des personnes peuvent le récupérer et le consommer. Pour cela, il faut s'assurer que la destruction est maîtrisée. Cette destruction se fait dans des endroits bien déterminés, en présence des témoins de destruction par découpe et / ou incinération. Au terme de cette opération, un procès-verbal de destruction est remis au demandeur.

5- Y a-t-il des dispositions pratiques à prendre par un individu qui veut visiter une usine agroalimentaire ?

Avant que la personne ne rentre dans l'usine, elle doit tout changer : ses vêtements, ses bijoux.... Pour cela, il faut ôter toutes ces sources de contamination et prendre une blouse et des chaussures traitées sur place. Même au niveau de la respiration, il faut mettre une barrière. Dans l'usine, les gens vont parler, il faut donc éviter que leur salive ne soit une source de contamination. Vous voyez que c'est tout un dispositif qu'il faut pour assurer la sécurité sanitaire de tous et la qualité des produits.



ENJEUX DE LA TRANSFORMATION DES PRODUITS AGRICOLES COMME RÉPONSE AUX PRODUITS DE COMPOSTAGE



I. CONTEXTE ET ENJEUX DU PROJET

La croissance rapide des populations dans les grands centres urbains des Pays En Développement (PED), entraîne inexorablement l'augmentation du taux de production et des quantités de déchets produits. Selon l'OCDE (2006), la gestion des déchets ménagers dans les pays en développement figure parmi les principaux défis environnementaux.

En dépit des efforts des municipalités des pays en développement, qui consacrent de l'ordre de 3 à 15% de leur budget à la gestion des déchets, la couverture du service reste basse et les standards de mise en décharge, faibles (UN Habitat, 2010). En effet, le système de gestion des déchets dans ces villes se limite à un faible taux de collecte et à une mise en décharge sauvage.

La mise en décharge sauvage des déchets constitue le plus économique et donc le plus utilisé pour l'élimination des déchets, comparativement à d'autres modes. Cependant, Il existe des risques

potentiels de dégradation de l'environnement par l'émanation d'odeurs nauséabondes, la production de lixiviats qui véhiculent une importante charge polluante et de biogaz constitués majoritairement de méthane, puissant gaz à effet de serre issu de la décomposition incontrôlée de la matière organique contenue dans les déchets. Selon la comptabilisation officielle, la gestion des déchets (incinération, décharges) représenterait 3 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre (GES).

Par ailleurs, en sa qualité de pays à forte potentialité agricole, la préservation des terres agricoles et du couvert forestier est un enjeu majeur pour la Côte d'Ivoire, premier pays producteur de cacao au monde. L'Agriculture extensive, du fait de l'appauvrissement des parcelles, menace les revenus des agriculteurs et les conduit à rechercher inlassablement de nouvelles parcelles plus fertiles qu'ils abandonneront certainement au bout de quelques cycles culturaux. Cette dynamique accentue la pression sur le couvert forestier et amplifie les conflits fonciers dans les communautés villageoises.

La valorisation des ordures ménagères par compostage constitue une réponse à la fois à la gestion écologique des déchets et à la gestion durable des terres agricoles, à travers l'assainissement du cadre de vie des populations et la fourniture d'un amendement organique de qualité pour fertiliser les terres et accroître la productivité agricole.

Au-delà, le projet de tri sélectif des déchets se veut une démarche concertée qui prend en compte les avis et attentes des populations locales, en vue d'en faire des acteurs incontournables pour l'amélioration de la qualité de leur cadre de vie.

II. PRESENTATION DE LA TECHNOLOGIE

La technologie mise en œuvre est celle du compostage par andain aéré et le procédé mis en œuvre par ORGAP respecte les étapes suivantes :

● Tri sélectif des déchets

Le tri permet de séparer, dans un flux de déchets hétérogènes, les déchets compostables, des déchets non compostables. L'option choisie dans le cadre des projets mis en œuvre à Abengourou est le tri à la source des déchets depuis les ménages, à partir de deux poubelles de couleurs différentes.

C'est la solution la plus favorable car les déchets sont séparés dans le foyer et ne sont donc pas mélangés ni souillés avec d'autres produits. Ce tri réduit et facilite le travail des trieurs sur le site de compostage.

Bien que la fraction biodégradable puisse être extraite des déchets en mélange, c'est un travail fastidieux et le produit fini (le compost) est généralement contaminé. A l'opposé, le tri à la source offre la possibilité d'avoir des déchets de haute qualité pour le compostage et la perspective d'un produit fini non contaminé. Un déchet propre obtenu par la collecte sélective est plus à même de répondre aux standards de qualité applicables et de convenir à la vente ou à l'utilisation tout en produisant des bénéfices environnementaux associés. Le compost ainsi produit pourra être proposé aux agro-industriels qui sont le plus souvent soumis à des exigences normatives en matière de qualité des intrants utilisés.

Aussi, le tri et la collecte sélective des biodéchets permettent de réduire substantiellement les coûts de production du compost et donc favoriser l'atteinte de l'équilibre financier de l'activité, en combinaison bien sûr avec d'autres stratégies qui pourraient être mises en œuvre, comme la création de parcelles maraichères pour la vente de légumes.

● Collecte sélective des déchets au niveau des box

Les déchets préalablement triés, sont apportés par les ménages au niveau des box qui comportent deux compartiments dont les couleurs correspondent à celles des poubelles. Les déchets sont quotidiennement enlevés au niveau des box par une équipe dédiée à cette tâche et acheminés sur la plateforme de compostage où les biodéchets subissent un second tri (plus rapide) avant d'entrer dans le processus de compostage. Quant aux déchets non compostables et aux refus de tri, ils sont stockés sur un site préalablement identifié et progressivement évacués vers la décharge municipale d'Abengourou.

● Séparation du « sable »

Certains pays, notamment les pays sahéliens, sont confrontés à une forte présence de fines dans leurs déchets (elles peuvent représenter jusqu'à 50% en masse des déchets). Ces fines peuvent parfois être assimilables à du sable (aussi appelé terre noire ou terreau). En fonction de leur nature et de la qualité du compost recherché, elles peuvent être composées ou séparées en amont par tamisage.

Garder les fines a pour inconvénient de diminuer la teneur en matière organique du compost et pour avantage d'augmenter le rendement de la production (compost produit/déchets entrant) en limitant les refus de production.

En revanche, les fines sont parfois riches en matière organique : il faut donc les laisser dans le compost. ORGAP a pris soin de perforer la table de tri, ce qui permet d'éliminer le maximum de sable contenu dans les déchets avant leur mise en andain.

● Mise en andain

La fraction fermentescible des déchets triés est mise en andain pour permettre la fermentation et la maturation de la matière.

Des andains circulaires sont constitués en tenant compte à la fois des conditions physicochimiques nécessaires au bon déroulement du processus de fermentation et des moyens dont dispose l'unité pour procéder à leur retournement.

Un andain doit regrouper des déchets triés durant un maximum de 2 ou 3 jours. Lors de la mise en andain, l'humidité doit être contrôlée et, si nécessaire, un apport d'eau doit être réalisé par arrosage. Le processus de compostage se déroule en deux phases, à savoir la fermentation chaude et la maturation.

o Fermentation chaude

La phase de fermentation chaude qui dure 30 Jours (variables), est la première phase du compostage. Au cours de cette phase, la matière organique la plus facilement biodégradable est convertie en dioxyde de carbone et eau, sous l'action des micro-organismes présents initialement dans les déchets. Cette activité se caractérise par une forte montée en température (d'où le terme de fermentation chaude), une perte en humidité et une consommation élevée en oxygène.

Par conséquent, cette phase nécessite le contrôle de l'humidité, de la température et de l'apport d'air. L'aération se fait par retournement manuel, mais peut se faire également de façon mécanique, à l'aide d'engins adaptés.



o Maturation

Lors de la seconde phase du cycle de compostage dite de maturation, d'une durée de 60 Jours (variables), la matière organique subit une lente transformation conduisant à sa stabilisation chimique et biologique. Réalisée également sous la forme d'andains, la maturation du compost ne demande ni de retournement de la matière (aération passive suffisante, car besoin d'aération moins élevé que la phase de fermentation), ni d'arrosage, au cours de la période nécessaire préconisée pour la stabilisation.



o Criblage et conditionnement du compost

Le criblage a lieu généralement en fin de maturation du compost. Il a pour objet de retirer les éléments grossiers non compostables qui n'ont pu être éliminés par le tri après réception des déchets sur la plateforme. Les refus de criblage sont principalement constitués d'éléments inertes (gravats, pierres, cailloux, et morceaux de verres cassés), de morceaux de charbon, de particules de bois non biodégradées et de plastiques durs et souples.

Les tailles de mailles utilisées varient de 10 mm à 30 mm et dépendent du futur usage du compost. Le choix de la maille influence le rendement massique : plus la maille est grande plus le rendement est important. La maille influence aussi la qualité du compost mais dépend du contexte local (notamment la nature des déchets et le climat). Par exemple, une augmentation de la taille de la maille peut amener dans certains cas à une diminution de la teneur en Masse Organique (MO) alors que dans d'autres cas, l'effet sera inverse avec l'augmentation de la teneur en (MO). Des essais préalables sont généralement réalisés pour définir la maille adaptée.



Après le criblage, le compost obtenu est stocké sur une aire abritée et ventilée afin de préserver le produit.

Une longue durée de stockage peut avoir pour incidence, une diminution des teneurs en matières organiques et en éléments nutritifs du compost, surtout si le stockage ne se fait pas sous abri.

Le stockage et la vente du compost peuvent se faire en vrac ou en sac. La vente en vrac permet de diminuer les coûts mais nécessite d'adapter la commercialisation en conséquence.



III. SPECIFICITES TECHNIQUES DE L'ACTIVITE DE COMPOSTAGE

○ L'analyse économique d'une plateforme de compostage

Le tableau ci-dessous présente les données de production d'une unité pilote de 9 agents, sur la base des résultats obtenus dans les villages de Kirifi et Adaou sur la période des projets pilotes

d'une part (hypothèse 1) et sur la base du fonctionnement optimal de l'unité d'autre part (hypothèse 2). L'hypothèse 1 suppose que le traitement par compostage est de 90 % des ordures produits dans le village ; ce qui favorise la suppression des dépôts sauvages, participant de ce fait à l'assainissement du cadre de vie des populations et à la réduction des maladies telles que le paludisme, la fièvre typhoïde, l'hépatite, etc.

HYPOTHESE N°1

ELEMENTS	QUANTITE	COUT UNITAIRE	MONTANT
<u>Coût de production</u>			
SALAIRES	12	285 000	3 420 000
PETITS MATERIEL	1	188 217	188 217
EPI	1	699 850	699 850
CARBURANT ET ENTRETIEN	12	20 000	240 000
SAC FIL ET AIGUILLE	1	78 500	78 500
ROULEAU DE BACHES	2	60 000	120 000
			4 746 567
PRODUCTION ANNUELLE EN TONNE	24		
			197 774
<u>Coût de production d'une tonne de compost</u>			
			100 000
<u>Recette espérée à la tonne</u>			
			- 97 774
<u>Résultat</u>			

HYPOTHESE N°2

(fonctionnement optimal / prise en charge d'au moins 90 % des ordures produits)

ELEMENTS	QUANTITE	COUT UNITAIRE	MONTANT
<u>Coût de production</u>			
SALAIRES	12	285 000	3 420 000
PETITS MATERIEL	1	188 217	188 217
EPI	1	699 850	699 850
CARBURANT ET ENTRETIEN	12	20 000	240 000
SAC FIL ET AIGUILLE	1	199 500	199 500
ROULEAU DE BACHES	5	60 000	300 000
			5 047 567
PRODUCTION ANNUELLE EN TONNE	62		
			81 412
<u>Coût de production d'une tonne de compost</u>			
			100 000
<u>Recette espérée à la tonne</u>			
			18 588
<u>Résultat</u>			

Il existe des possibilités de mobilisation de ressources additionnelles qu'il faudra explorer, bien que celles-ci nécessitent des études préalables et des échéances plus ou moins longues selon le cas. Il s'agit notamment de :

- La production et la vente de cultures maraichères (court à moyen terme) ;
- La récupération et la revente du plastique, du fer, etc. (court terme) ;
- La valorisation des crédits carbone (long terme).

IV. DIFFICULTES ET RECOMMANDATIONS

○ **Manque d'engouement ou refus des populations pour le tri sélectif des déchets**

Inculquer le tri sélectif des déchets dans les habitudes des populations n'est pas une approche simple. De ce fait, cette démarche nécessite que les efforts de sensibilisation soient poursuivis sur des périodes plus ou moins longues que ne garantit pas la durée impartie aux projets pilotes (7 mois).

Ainsi, on assiste à un relâchement de la part des populations quelques mois après la fin des projets pilotés.

Il convient donc que le projet prévoit le volet sensibilisation sur le long terme, afin que le tri sélectif s'intègre dans les habitudes des populations. Aussi, il est souhaitable d'analyser les possibilités de motivation des populations au tri sélectif des déchets en les récompensant par exemple par des produits d'entretien (savons, eau de javel, etc.), en fonction du tonnage de déchets compostables triés.

○ **Manque de débouchés pour le compost produit et défection des agents**

L'absence de débouchés pour le compost à des coûts préférentiels entrave la pérennité de l'activité de compostage car, faute de revenus, le personnel formé dans le cadre des projets pilotes délaisse l'activité au profit des travaux champêtres. Pour y faire face, il convient au démarrage du projet, de faire une étude technico-économique de faisabilité, afin d'identifier les débouchés potentiels et fixer un prix de vente qui tienne compte à la fois des charges de production et des réalités socio-économiques des potentiels acquéreurs, ainsi que du prix de vente des autres fertilisants (engrais minéral, fiente de poulet, bouse de vache, etc.), au regard du potentiel comparatif de fertilisation du compost.

Par ailleurs, les projets à venir devraient prendre en charge un technico-commercial qui se consacrerait entièrement aux activités commerciales, en vue de favoriser la vente du compost produit, à travers la mise en œuvre du Plan d'Action Commercial qui sera recommandé à l'issue de l'étude de marché.

Enfin, il faudra réaliser des parcelles de démonstration, aussi bien sur les plates-formes de compostage que chez les agriculteurs leaders motivés et intéressés à se positionner comme revendeur de compost, de sorte à permettre la disponibilité du produit aux autres agriculteurs désireux de s'en procurer. En effet, les parcelles expérimentales permettent aux agriculteurs de la zone du projet de constater l'effet du compost sur le rendement des cultures et donc d'en favoriser l'adoption. Rapprocher également le compost des agriculteurs permettra de lever un obstacle à son écoulement, dans la mesure où les paysans n'auront plus à se déplacer jusqu'aux plates-formes de compostage pour s'en procurer.

V. IMPACT DU PROJET

○ Impact sur l'environnement

- Réduction des émissions de méthane, puissant gaz à effet de serre, liées à la gestion des déchets. Le projet contribue ainsi à lutter contre le changement climatique ;
- Amélioration du taux de collecte des déchets et des conditions de mise en décharge ;
- Suppression des dépôts sauvages, nids de vecteurs de maladies (rats, moustiques), et sources de pollution des sols, des sources d'eau et des nappes phréatiques ;
- Contribution à l'assainissement de l'environnement et du cadre de vie des populations.

○ Impacts sur l'agriculture

- Retour aux sols de la matière organique (compost) dont ils ont besoin pour fixer l'eau et les éléments nutritifs et les restituer progressivement aux cultures ;
- Reconstitution durable des sols (structure, porosité, capacité de rétention en eau) ;
- Réduction de la pression foncière sur les terres agricoles et le couvert forestier ;
- Contribution au développement d'une agriculture locale plus écologique ;

○ Impacts sociaux économiques

- Création d'emplois verts durables (70 emplois directs en phase expérimentale) pour les jeunes et les femmes, ainsi que pour les personnes vulnérables ;

- Réduction des coûts de gestion des déchets par la valorisation de la fraction organique qui représente plus de 60 % en termes de proportion de déchets ;
- Amélioration de la productivité agricole et accroissement du revenu des agriculteurs.

VI. PRESENTATION DE ORGAP

La Société Coopérative Simplifiée ORGA ACTIV PLUS a été créée officiellement en novembre 2016 par les acteurs du projet Africompost Bouaké, projet initié dès février 2014 par l'ANASUR et un consortium français composé de la Fondation GoodPlanet et des ONG F Gevalor et ETC Terra. ORGAP fait donc partie intégrante de la plateforme Africompost.

Elle dispose d'une équipe dynamique et expérimentée dans les techniques de compostage des ordures ménagères et dans la conduite de projets, en lien avec son domaine d'intervention.

En effet, après avoir conduit le projet de compostage de Bouaké de 2014 à 2017, les équipes de ORGAP mettent en œuvre depuis 2017, des projets pilotes de tri sélectif et de valorisation des ordures ménagères pour le compte de la Mairie d'Abengourou, localité située à l'Est de la Côte d'Ivoire. Ces projets pilotes ont été réalisés dans des villages se trouvant sur le territoire communal, avec une population totale estimée à 5 000 habitants. Par ailleurs, ORGAP a en charge depuis quelques années, la précollecte des ordures ménagères dans les quartiers Belleville 2 et 3 à Bouaké où elle dessert près de 2 000 ménages, en s'appuyant sur son personnel d'une part et sur le personnel d'appui qu'elle est capable de mobiliser d'autre part. Toutefois, tenant compte des expériences des projets antérieurs et comme justifié dans les parties ci-dessus, il convient d'envisager un tel projet sur une échéance de 24 mois, afin d'en garantir le succès et surtout d'intégrer cette approche nouvelle dans les habitudes des populations villageoises.



LE PRO2M INSTALLE DES SERRES CHEZ LES AGRO-ENTREPRENEURS ET A L'INFPA



Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet d'Appui au Développement des Filières Manioc et Maraîchers en Côte d'Ivoire (PRO2M), issu du Programme d'Appui au Secteur Vivrier (PASV) sur le 11^e FED et financé par l'Union Européenne, le FIRCA, cellule de coordination du PRO2M, a procédé à l'installation de 11 serres dans des localités du sud du pays sur la période de mars à mai 2019.

En effet, dans le souci d'améliorer la production des maraîchers en Côte d'Ivoire, le PRO2M a prévu d'introduire des approches innovantes, à travers la mise en place des systèmes de production sous serres pour la production maraîchère en toutes saisons dans des conditions environnementales entièrement contrôlées, pour une croissance et une productivité optimale.

L'installation des serres a pour objectif de répondre (i) à la pré-

occupation de la production durable en milieu péri-urbain, où la question de l'accès aux terres constitue une préoccupation majeure et (ii) à la gestion des pressions parasitaires dans la moitié sud du pays. A cet effet, les serres installées serviront, d'une part, à assurer la production continue de maraîchers, afin d'approvisionner le marché en toutes saisons et d'autre part, à contribuer à la formation des étudiants du secteur agricole en les initiant aux techniques de produc-

tion de maraîchers sous serres.

Pour rendre effective cette production de maraîchers sous serres dans le cadre du PRO2M, l'entreprise DIZENGOFF a été sélectionnée suite à un appel d'offres afin (i) de fournir les équipements de 11 serres, (ii) d'assurer l'installation des 11 serres sur les sites des bénéficiaires, (ii) d'appuyer la production (fourniture d'intrants et formation) et (iii) de faire le suivi des bénéficiaires pendant deux cycles de production.

En vue d'assurer l'installation des serres sur les sites des bénéficiaires, deux équipes de techniciens de DIZENGOFF sont arrivées à Abidjan le 25 mars 2019. Ces 2 équipes ont procédé au montage de 11 serres de 510 m² chacune, sur une durée totale de 6 semaines, dans les localités de 4 Croix (dans la sous-préfecture de Brofodoumé), Adzopé, Assouindé (dans le département d'Assinie), Bingerville, Azaguié, Petit Danané, Port Bouët, Kongofon (dans la sous-préfecture de Brofodoumé), Yopougon, Petit Yapo (dans le département d'Agboville) et Bonahouin.

Ces 11 serres ont été pourvues d'un système d'irrigation goutte à goutte et d'un tank servant de réservoir, approvisionné en eau grâce à un dispositif de motopompe reliant directement le réservoir à la source d'eau, qui est soit un forage, une rivière ou un barrage, selon les sites. L'ensemble de ce dispositif permettra d'assurer la maîtrise de l'eau, à travers l'arrosage des plantes en temps voulu. Un système d'aération à base d'énergie solaire est aussi inséré dans chaque serre pour une meilleure aération des serres.

Les différents bénéficiaires rencontrés ont exprimé leur satisfaction de voir les serres installées sur leurs sites. Ils ont promis en faire bon usage pour assurer une bonne production de maraîchers et une meilleure formation des étudiants aux techniques de production sous serres.

Il faut noter que la technologie des serres protège les plantes des conditions climatiques défavorables auxquelles elles sont naturellement exposées, telles que le vent, le froid, les précipitations, les radiations excessives, les températures extrêmes, les insectes ravageurs et les maladies.



LE PROJET DE PROMOTION DE LA COMPÉTITIVITÉ DE LA CHAÎNE DE VALEUR DE L'ANACARDE (PPCA) ENTRE DANS SA PHASE ACTIVE



Le vendredi 14 juin 2019, les acteurs de la Filière Anacarde engagés dans la mise en œuvre du Projet de Promotion de la Compétitivité de la Chaîne de valeur de l'Anacarde (PPCA), ont été conviés à un atelier dans un hôtel à Cocody. Présidé par le Directeur Général du Conseil du Coton et de l'Anacarde, Coordonnateur du PPCA, cet atelier avait pour objectif d'informer les bénéficiaires du lancement officiel des mécanismes prévus dans le cadre du PPCA pour soutenir leurs activités.

L'anacarde concentre un énorme potentiel d'opportunités d'emplois et de richesses inclusives, reconnu par le gouvernement qui l'a identifié comme l'un des leviers de la transformation structurelle de l'économie ivoirienne. Mais pour que la noix de cajou impulse véritablement la croissance économique souhaitée, il lui faut prendre de la valeur. C'est pour répondre à cette problématique, que l'Etat de Côte d'Ivoire s'est donné pour objectif de développement, d'accroître la productivité, la qualité

et la valeur ajoutée sur toute la chaîne de valeur de l'anacarde, à travers le Projet de Promotion de la Compétitivité de la Chaîne de valeur de l'Anacarde (PPCA), initié avec l'appui financier de la Banque mondiale.

Ainsi, après le lancement officiel du projet le jeudi 24 janvier 2019 à l'auditorium de la Primature, des ateliers régionaux ont été organisés par l'Unité de Coordination du PPCA, en collaboration avec la Direction du Développement Local et des Services

Extérieurs (DDLSE) du MINADER, durant le mois de février 2019, dans toutes les régions de production. Il s'est agi de présenter aux acteurs et autorités locales, l'ensemble des activités clés, en particulier le mécanisme des Subventions à Coûts Partagés (SCP). Ce mécanisme vise à octroyer des financements, sous diverses modalités (guichets A, B et C), aux acteurs de la Filière Anacarde, notamment les petits producteurs et les PME impliquées dans la commercialisation et la transformation de l'anacarde.

Dr Adama COULIBALY a passé en revue les différentes composantes comme suit :

- **Le guichet A** vise les subventions de renforcement de garantie des PME/PMI. Il va accompagner la mise en service de 20 entrepôts construits par 20 coopératives, avec une capacité de stockage de 20 000 tonnes de produits. Ces entrepôts seront subventionnés à hauteur de 150 millions de F CFA.

- **Le guichet B** va contribuer à réhabiliter 320 entrepôts à travers des subventions de contrepartie des PME/PMI et des OPA, pour un coût de 125 millions F CFA.

- **Le guichet C** est affecté aux subventions des micro-projets destinés aux femmes et aux jeunes, avec l'ambition de réduire la pénibilité du travail dans le milieu agricole.

- Le PPCA mobilisera 3,2 milliards de F CFA pour le renforcement du système de dépôt de garantie pour l'accès à la matière première, afin d'éviter une rupture d'approvisionnement aux unités industrielles, puis l'appui au Système de Réceptivité d'Entreposage (SRE).

- La réhabilitation et l'entretien de 21 000 km de routes rurales

- L'appui à la mise en œuvre du Programme National de Recherche sur l'Anacarde (PNRA) en collaboration avec les Institutions Nationales de Recherche Agronomique (INRA).

- L'appui au réseau des pépiniéristes et à la certification du matériel végétal amélioré.

« Les Comités Locaux d'Approvisionnement des Sous-Projets ont été formellement constitués par

arrêtés préfectoraux dans toutes les régions de production, pour traiter les demandes de subventions à accorder pour les guichets B et C en mai 2019 et le comité d'approbation pour les sous projets éligibles au guichet A, a été mis en place », a conclu le Coordonnateur du PPCA.

Signalons que le Projet de Promotion de la Compétitivité de la chaîne de valeur de l'Anacarde (PPCA), sera mis en œuvre pour une période de 5 ans (août 2018 à juillet 2023), avec pour objectif de transformer 50 % de la noix de cajou en Côte d'Ivoire, à l'horizon 2020. Concernant le financement dudit projet, la Banque Mondiale participera avec un financement de 107 milliards de FCA, l'Etat de Côte d'Ivoire à hauteur de 14 milliards et le secteur privé pour 20 milliards de FCA.



QUARANTE RESPONSABLES DE SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES FORMÉS À LA GESTION COOPÉRATIVE ET À L'ESPRIT ASSO-CIATIF PAR LE FIRCA



Du 17 au 21 juin 2019, une quarantaine de responsables de sociétés coopératives avicoles, composés de présidents, secrétaires, gérants et trésoriers, ont vu leurs capacités renforcées, dans les domaines de la gestion coopérative et de l'esprit coopératif. Cette activité, conduite dans le cadre du volet renforcement des capacités des acteurs du FIRCA, a été initiée avec l'Interprofession Avicole Ivoirienne (IPRAVI).

Le secteur avicole moderne constitue l'une des plus importantes sources d'approvisionnement en protéines d'origine animale de la Côte d'Ivoire et assure le meilleur taux de couverture de la consommation du pays en viande. Le gouvernement ivoirien ayant très tôt compris cette réalité, a mis un accent particulier sur le développement de l'aviculture.

En effet, dès 1960, l'Etat a institué des centres avicoles dans tout le pays pour initier à l'aviculture moderne. En 1972, une

société d'Etat, la SODEPRA (Société de Développement des Productions Animales) a pris la relève en mettant à la disposition des opérateurs, les intrants et l'appui-conseil nécessaires au développement de l'aviculture moderne. A partir de 1976, les structures privées se sont installées progressivement pour suppléer l'Etat.

Aujourd'hui, tous les maillons constitutifs d'une Filière Avicole moderne sont en place et fonctionnels (unités de fabrication d'aliments, couvoirs, fermes de

reproducteurs, exploitations avicoles, abattoirs de volailles et centres de conditionnement d'œufs de consommation, etc.).

Malgré cette évolution, beaucoup reste à faire au niveau des producteurs. En effet, l'analyse de la structuration des producteurs fait ressortir deux organisations : l'Association Nationale des Aviculteurs de Côte d'Ivoire (ANAVICI) et l'Union des Aviculteurs de Côte d'Ivoire (UACI).

Il faut également noter que ces deux faïtières des producteurs sont constituées de plusieurs

coopératives/associations, qui connaissent des faiblesses organisationnelles et un manque de formation à la gestion coopérative.

Afin d'impulser un dynamisme et des repères nouveaux pour la relance du développement de l'aviculture moderne, le Ministère des Ressources Animales et Halieutiques (MIRAH) et l'Interprofession Avicole Ivoirienne (IPRAVI), ont organisé les états généraux de l'aviculture ivoirienne en décembre 2009.

Selon M. KOUADIO Raymond, représentant DR MIRAH du District autonome de Yamoussoukro, ces états généraux ont abouti à l'élaboration d'un Plan Stratégique de Relance de l'Aviculture (PSRA), dans lequel la formation des producteurs occupe une place importante dans les actions de renforcement des capacités.

Ainsi, l'atelier de planification opérationnelle du PSRA tenu en mai 2010 a confié la responsabilité de certaines actions du PSRA à l'IPRAVI et au FIRCA.

Pour permettre à la filière de retrouver son dynamisme, conformément à cette feuille de route, le FIRCA à travers son volet ren-

forcement des capacités des acteurs, a initié un séminaire de formation à la gestion coopérative et à l'esprit associatif, au profit d'une quarantaine de dirigeants d'organisations de base de la Filière Avicole, en l'occurrence des présidents, secrétaires, gérants et trésoriers d'organisations de base de la Filière Avicole.

Les deux modules dispensés, portaient sur la gestion coopérative, et la gestion comptable et financière d'une société coopérative. Les principaux thèmes abordés par ces modules étaient relatifs (i) aux responsabilités des différents organes de la société coopérative, (ii) aux droits et devoirs du membre coopérateur, (iv) à la gestion administrative d'une société coopérative et (v) à la gestion comptable et financière d'une société coopérative.

Ces thèmes ont contribué à améliorer la connaissance des apprenants sur les textes législatifs et réglementaires relatifs aux sociétés coopératives, développant par la même occasion, l'esprit associatif chez les responsables des dites organisations.

Dr TACLE Mamadou, Chargé de Programmes Elevages au FIRCA,

représentant le Directeur Exécutif, a saisi l'occasion de cet atelier pour mettre le doigt sur les difficultés qui minent les filières d'élevage en général, symbolisées par le non respect des textes qui régissent leurs associations, avant d'encourager les acteurs à un regroupement pertinent, en se posant les bonnes questions.

Pour s'assurer l'effectivité de la mise en œuvre des engagements pris au cours de la formation, le cabinet formateur, à travers son représentant, M. YEBOUA, a affiché sa volonté d'effectuer une mission de suivi sur le terrain dans les jours à suivre.

Quant à M. KONE Tiefing, porte-parole des participants, après avoir exprimé la joie de tous de recevoir le diplôme de fin de formation, il a engagé ses collègues à mettre en œuvre ce qu'ils ont appris, afin de contribuer au développement de l'aviculture en Côte d'Ivoire.

Dans sa volonté d'accompagner la Filière Avicole, conformément à son volet renforcement des capacités des acteurs, le FIRCA envisage de démultiplier ces sessions de formation, au profit des autres acteurs de la Filière Avicole dans d'autres zones de production.



LE FIRCA PRÉSENTE SON NOUVEAU SITE WEB

Le Fonds interprofessionnel pour la recherche et le conseil agricoles (FIRCA) se met résolument à l'heure du numérique. L'Institution de financement de l'agriculture ivoirienne a présenté mardi 17 septembre 2019, son nouveau site web : www.firca.ci. L'auditorium de son siège a accueilli pour la cause, les représentants des filières agricoles, des organisations professionnelles, des ministères de tutelle et autres partenaires techniques. A en croire le 1^{er} responsable de la maison, cet outil digital est plus professionnel, plus performant et plus moderne que l'ancien. « Il répond aux standards internationaux », a déclaré avec fierté, le Directeur Exécutif du FIRCA, Atsin Yao Léon.

Pour mieux faire, le FIRCA a acquis un serveur dédié pour héberger le site web, qui est destiné à évoluer pour devenir un portail abritant d'autres sites et applications. Une conjugaison réussie entre agriculture et numérique que salue le Directeur Exécutif. « Ce site est essentiellement destiné à faire connaître le FIRCA, à partager les nombreux résultats et acquis de nos actions, à mettre en lumière les filières agricoles, à offrir une tribune à nos partenaires, et à créer une plateforme d'interaction avec les acteurs du monde agricole et le grand public », révèle M. Atsin avant de conclure : « Ce nouveau site-portail traduit en action concrète notre slogan « Investir pour le futur, anticiper, innover » .

Dans ses pas, le chef du Service Communication, Michaël Zoro Bi, a expliqué le rôle essentiel de ce nouvel outil dans la stratégie de communication institutionnelle du FIRCA et de promotion des filières agricoles.

En effet, www.firca.ci propose entre autres, des rubriques sur l'Institution, ses actions, ses publications, les médias (actualité, réseaux sociaux, vidéothèque), des espaces dédiés aux visiteurs et des offres d'emplois et de services). De plus, explique son concepteur technique, François Kobon, webmaster du FIRCA, le site constitue une interface directe entre les visiteurs et les partenaires au développement agricole. Un véritable pont, qui va certainement contribuer à révolutionner la communication agricole en Côte d'Ivoire.

Pour rappel, depuis le démarrage effectif de ses activités en 2004, jusqu'en décembre 2018, le FIRCA a financé 679 projets au profit de 24 filières agricoles, grâce à des ressources mobilisées auprès des filières cotisantes et l'Etat.



« LES CHANTIERS SONT OUVERTS SUR LA TRANSFORMATION DU CACAO »



Les Journées Nationales du Cacao et du Chocolat (JNCC) se sont déroulées du 30 septembre au 02 octobre 2019 à la CAISTAB au Plateau. « La recherche du revenu décent pour le producteur de Cacao : Enjeux, perspectives et actions en cours » est le thème retenu pour cette 6^{ème} édition, riche en couleurs et en saveurs. C'est pour le moins ce qu'ont pu constater, toutes les personnalités du secteur, présentes à la cérémonie de lancement. Parmi elles, le Ministre de l'Agriculture, Kobenan Kouassi Adjoumani, représentant le Premier Ministre, Amadou Gon Coulibaly.

Et de 6 pour les journées nationales du cacao et du chocolat (JNCC) de Côte d'Ivoire. Pendant 3 jours, les producteurs et les transformateurs du cacao ivoirien se sont retrouvés à la CAISTAB du Plateau afin de tracer de nouveaux sillons pour un revenu encore plus décent pour le producteur et la filière. Déjà à l'ouverture, le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural, représentant le Premier Ministre Amadou Gon Coulibaly pour la circonstance, a égrené son chapelet de solutions. Pour lui, point besoin de tergiverser, la solution majeure reste la transformation des fèves de cacao.

« Les chantiers ouverts portent sur la transformation du cacao, afin d'accroître la valeur ajoutée dans la chaîne des valeurs de la Filière du cacao. (...) La transformation locale de la production nationale de cacao va apporter une plus-value, car notre pays, avec plus de 40% de l'offre mondiale de fèves de cacao, ne transforme pour l'instant que 33% de sa production. », a-t-il indiqué d'entrée de jeu. Poursuivant, le Ministre ADJOUMANI a précisé

que la lutte contre la maladie du Swollen Shoot du cacaoyer et la recherche d'une stratégie commune entre la Côte d'Ivoire et le Ghana, en vue de mieux coordonner leurs actions de commercialisation du cacao, doivent se greffer au chantier principal de la transformation. Dans cette perspective, le Représentant du Premier Ministre assure que le gouvernement a déjà défriché le terrain. Des dispositions en vue d'améliorer la compétitivité des entreprises de broyage ont été prises. Et cela, sans oublier la promotion des investissements privés. Ainsi, entre autres actions posées par le gouvernement pour atteindre ses objectifs, des facilités ou des arrangements fiscaux ont été accordés aux unités industrielles de broyage de cacao, en plus de la réservation d'une proportion des droits d'exportation à ces unités, au cours de chaque campagne intermédiaire. En outre, selon le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural, des négociations sont en cours avec la Banque Mondiale et la Banque Africaine de Développement dans le but de mobiliser des ressources additionnelles.

En attendant la réponse des Institutions bancaires, le Ministre a fait savoir que des programmes d'investissements, visant la création d'une agropole dédiée au café et au cacao pour accompagner les PME-PMI, sont en cours d'exécution. Le tout sera couronné par des dispositions, en vue de l'assainissement du cadre des affaires pour renforcer la compétitivité des industries.

Des défis à relever

Cependant, le Ministre ADJOU-MANI est conscient des défis à relever. Selon lui, ils sont au nombre de 3. Sans faux-fuyants, il reconnaît que le premier défi, c'est la recherche d'innovations technologiques et l'éradication de la maladie du Swollen Shoot. Cette maladie constitue une menace réelle pour la production cacaoyère. Il a fait remarquer que le gouvernement a dégagé 22 milliards de FCFA pour lutter contre cette gangrène ; et ce, sur trois ans. La campagne, pour ce faire, a effectivement démarré depuis janvier 2018. L'objectif est de détruire 100 000 ha du verger infecté.

Le deuxième défi, pour le représentant de Amadou Gon Coulibaly, consiste à poser des actions concrètes pour la réduction des effets négatifs du changement climatique. Pour lui, il faut développer des mécanismes pour s'adapter au dérèglement climatique.

Enfin, le 3^{ème} défi à relever est relatif à la question des revenus des producteurs. Voilà pourquoi le Ministre de l'Agriculture a saisi la tribune pour féliciter les principaux responsables de la filière qui travaillent à apporter des solutions aux problèmes qu'il a énumérés. *« Au nom du Premier Ministre, SEM. Amadou Gon Coulibaly, je présente mes vives félicitations aux responsables du Conseil Café-Cacao, en particulier, à Monsieur le Président du Conseil d'Administration, Monsieur le Ministre Lambert Kouassi Konan et à Monsieur le Directeur Général Yves Koné Brahima, pour le travail remarquable et acharné qu'ils abattent d'année en année, pour traduire en actes concrets, la vision du Chef de l'Etat. »*, a-t-il dit. Car, le bilan est satisfaisant pour la filière. *« Les multiples actions et initiatives entreprises par le Chef de l'Etat depuis 2012 ont permis à notre Agriculture, non seulement d'afficher des performances records dans tous les domaines, mais également, de procurer des revenus substantiels à tous les acteurs du secteur, afin d'améliorer, sur la durée, les conditions de vie de nos braves paysans en général et des acteurs de la Filière Cacao en particulier. »*, a conclu le Ministre qui espère en des lendemains encore plus reluisants pour la Filière Café-Cacao en Côte d'Ivoire.

Des personnes distinguées

En outre, cette cérémonie d'ouverture a été une occasion toute trouvée par le Conseil du Café – Cacao pour distinguer les meilleurs producteurs de la filière. Ainsi, des prix ont été remis aux meilleurs producteurs et sociétés coopératives de cacao pour l'année 2019. Le Ministre Adjoumani a transmis les félicitations du chef du gouvernement, Ahmadou Gon Coulibaly aux lauréats du Concours « Cacao d'Excellence ». Il a par la suite, salué le travail ardu des paysans qui « œuvrent jour et nuit » pour rendre dynamique le secteur du Cacao et son produit dérivé, le chocolat en Côte d'Ivoire : *« Je les encourage à poursuivre leurs efforts, afin d'améliorer davantage leurs performances qui leur ont valu la reconnaissance de la nation »*, a-t-il indiqué. Et au premier responsable de l'Agriculture en Côte d'Ivoire d'ajouter : *« Je les invite, et à travers eux, tous les producteurs, ainsi que tous les autres acteurs de la filière, à donner le meilleur d'eux-mêmes, en vue d'une Filière Cacao ivoirienne performante et compétitive »*. C'est le lieu de rappeler que 20 certificats de reconnaissance pour la qualité du cacao, ont été décernés lors des éditions 2013, 2015 et 2017 de "International Cocoa Awards".



Le prix du cacao fait un bond

C'est su, depuis le 1^{er} octobre 2019, le prix bord champ pour le cacao bien fermenté, bien séché et bien trié est de 825F CFA. C'est l'annonce phare faite par le Président du Conseil d'Administration du Conseil café-Cacao, Lambert Kouassi Konan, au cours de la 2^{ème} journée des JNCC 2019. Selon les commentaires de l'ancien Ministre, ce prix garanti aux producteurs pour la campagne principale de 2019-2020, a connu un bond notable. A en croire le conférencier, ce bond de 10%, permettra aux producteurs d'augmenter leur revenu. Il n'a pas manqué d'expliquer que, ce prix a été fixé par le Conseil, sur la base des ventes anticipées et en tenant compte des stocks de cacao à vendre. « *Nous avons pu réunir les conditions pour servir à nos producteurs un prix bord champ qui soit un peu encourageant* », s'est-il réjoui. Il a aussi fait savoir que les mesures habituelles d'accompagnement restent en vigueur, entre autres, de contrôle des prix, la qualité de la production et le trafic transfrontalier du cacao.

A sa suite, le Directeur Général du Conseil, Yves Koné Brahima, a dressé le bilan de la campagne de commercialisation précédente. Un bilan satisfaisant, selon lui, qui impose cependant une stabilisation de la production à environ 2 millions de tonnes. « *C'est le gage d'un bon prix* », a-t-il révélé. Car, selon M. Koné, il ne faut pas atteindre une surabondance de l'offre mondiale, toute chose qui conduira à une chute des cours. « *Il faut arrêter toute création et renouvellement de plantations* », a-t-il recommandé aux producteurs. En revanche, pour la campagne écoulée, les broyages du cacao en Côte d'Ivoire ont connu une progression de 8%, s'établissant à plus de 538 000 tonnes de fèves transformées sur place. Une performance qui fait de la Côte d'Ivoire le premier broyeur de cacao au monde. Des performances à saluer quoique la vente des fèves ait été somme toute marquée par des ventes spéculatives dans un contexte de volatilité de la Livre Sterling, en raison de la sortie annoncée de la Grande Bretagne de l'Union européenne. « *Nous sommes partis de 1111 Fcfa en début de campagne pour remonter à 1400 Fcfa maintenant* », renchérit le PCA qui affirme cependant que la qualité marchande du produit a été bonne et qu'elle devrait être consolidée, malgré les aléas du marché. Le co-conférencier a rappelé que 1,5 million ; de tonnes de fèves ont été commercialisées durant la campagne écoulée. Ce qui fait de la Côte d'Ivoire, le premier producteur de fèves, avec une part de plus de 40% du marché global.



DIVERSIFICATION DES SOURCES DE REVENUS DU PRODUCTEUR DE CACAO : « Voici les propositions du FIRCA »



La 6^{ème} édition des Journées Nationales du Cacao et du Chocolat Ivoirien a enregistré la participation des structures et Institutions les plus importantes du secteur. Parmi elles, figure le FIRCA. L'Institution de financement de l'agriculture ivoirienne a reçu plusieurs centaines de visiteurs à son stand. Des producteurs et industriels confirmés aux futurs investisseurs dans la Filière Cacao, tous ont échangé avec les agents du FIRCA. Pour cette édition qui était en quête de solutions pour un revenu décent aux producteurs, le FIRCA a fait des propositions innovantes, par la voix de M. Issiaka Yaméogo, Chargé de Programmes au FIRCA, au Département Café-Cacao et Autres Plantes Stimulantes.

1- Quel est le sens de la présence du FIRCA à cette édition des JNCC 2019 ?

Le FIRCA est présent à cette journée pour présenter un aspect portant sur l'amélioration et la diversification des sources de revenus des planteurs sur les exploitations de café-cacao.

2- Quelles astuces proposez-vous pour l'amélioration des revenus du planteur ?

L'astuce, sinon l'innovation que nous apportons porte sur 3 types de diversification : la diversification par association, la diversification par substitution et la diversification par complément.

3- C'est-à-dire ?

La diversification par association est une approche dans laquelle d'autres spéculations entrent en association avec le cacaoyer sur la même parcelle.

Il peut s'agir de cultures vivrières installées à titre provisoire, la première année, c'est lors de la préparation de la parcelle. Il s'agit notamment de vivriers tels que le maïs, le niébé, l'arachide, le bananier plantain, les productions issues de ces cultures fourniront aux producteurs, de la nourriture et/ou un revenu substantiel.

Il peut également s'agir d'essences arbustives fruitières ou d'essences forestières compatibles avec le cacaoyer. L'objectif est d'assurer un revenu additionnel au producteur et contribuer à maintenir un microclimat favorable à la culture du cacao. Les espèces telles que le Kplé, la Apki peuvent être utilisées.

La diversification par substitution est une approche dans laquelle, une partie de la plantation est remplacée par une ou des spéculations nouvelles, tenant compte de leur rentabilité, du caractère durable et de la possibilité de procurer des revenus réguliers. Il s'agit notamment de spéculations telles que le palmier à huile, l'hévéa, le colatier, etc. selon les centres d'intérêt du producteur.

La diversification par complément quant à elle, est une approche par laquelle de nouvelles spéculations sont introduites sur l'exploitation, en complément des parcelles de cacao, selon la disponibilité en terre. Il peut s'agir de cultures pérennes telles que le palmier à huile, l'hévéa, le colatier, etc. mais aussi de cultures vivrières conduites de façon intensive. La diversification par complément peut également intégrer le petit élevage (élevage non conventionnel) à l'exploitation agricole, tels que l'aviculture traditionnelle améliorée et l'apiculture.

4- Comment le FIRCA entend accompagner les producteurs pour atteindre cet objectif, vu que c'est une nouvelle méthode ?

Le FIRCA travaille pour le compte des filières agricoles. L'une des missions du FIRCA, c'est de proposer des technologies, idées, méthodes et itinéraires qui s'adaptent aux réalités du moment. Une fois ces itinéraires disponibles, les filières s'en saisissent pour le transférer aux producteurs. Le FIRCA, en fonction des programmes des filières, met à contribution, l'ensemble des techniques et technologies développées au profit des producteurs.

5- Vous êtes optimiste...

Bien entendu, le cacao est la mamelle de l'économie de la Côte d'Ivoire, donc toute initiative tendant à améliorer les conditions de vie des producteurs, est à saluer. Et cela passe par diverses stratégies, comme le FIRCA le propose.

6- A vous entendre, le thème de cette année est très utile...

Bien sûr, le thème de cette année est le bienvenu parce que les producteurs évoluent aujourd'hui dans un contexte marqué par les changements climatiques et la baisse des

rendements, et par conséquent, des revenus. La diversification est donc une solution pour amoindrir la souffrance de nos parents dans les villages.

7- Qu'est-ce qu'on retient de la proposition du FIRCA ?

L'exploitation agricole à base de cacao peut être améliorée de telle sorte que le producteur ne dépende plus exclusivement des revenus du cacao. Pour cela, il faut que l'exploitation soit un tout dans lequel le producteur puisse puiser des revenus, à partir de plusieurs activités. C'est ce qui est souhaitable pour notre agriculteur de cacao d'aujourd'hui.

ILS ONT DIT...

Mme **Marie-Christelle**, représentante de la marque Mylane

« Nous réservons 10% du bénéfice de certaines collections aux producteurs »

Nous faisons du chocolat au bissap, au gingembre, à la cola, au noix de coco, etc. Sans nous jeter des fleurs, notre processus de production obéit à des normes en la matière. Nous garantissons la qualité. Notre présence est très importante aux JNCC 2019 d'autant plus que, le thème de cette année est de mettre en avant le revenu des producteurs. Etant petite fille de producteur de cacao, nous avons tenu à réaliser le rêve de nos ancêtres : faire du chocolat ivoirien par les Ivoiriens et pour les Ivoiriens ; de manière à ce que la plus petite fille du producteur puisse aujourd'hui s'offrir du chocolat à base du cacao ivoirien. Nous envisageons distribuer un peu partout notre chocolat. Ensuite, à partir de notre site Internet, faire du E-commerce. Ainsi, depuis chez vous, votre bureau, votre école... vous pourrez "chocolatiser" sans problème. Il est très important de prendre soin du producteur d'autant plus qu'il est au début de la chaîne de production. Raison pour laquelle nous avons décidé de réserver 10% des bénéfices de certaines collections aux producteurs. Par ailleurs, nous voulons promouvoir l'entrepreneuriat ivoirien. Nous voulons dire haut et fort qu'il est possible aujourd'hui de fabriquer du chocolat en Côte d'Ivoire. Le domaine du chocolat a été longtemps passé sous un mystère. Aujourd'hui, nous levons le voile du mystère avec Mylane, avec la marque et tous les produits que nous avons. Désormais, vous pouvez manger du chocolat fait par les Ivoiriens, 100% Ivoirien, sans dépenser des millions.

Mme **Cynthia Kouka**, responsable de vente de la structure Mon Choco

« En Côte d'Ivoire, il y a du bon chocolat noir »

Nous sommes des artisans chocolatiers ivoiriens. MonChoco est 100% ivoirien. C'est grâce aux producteurs que nous pouvons faire du chocolat... Nous sommes aux journées nationales de cacao et de chocolat pour vous présenter du très bon chocolat noir fait de façon artisanale. C'est ça la Côte d'Ivoire. Notre chocolat est sans matière grasse rajoutée avec différents saveurs. Sa particularité, il est cru. Nous avons différents goûts : Le goût classic, la base de tous les chocolats, le goût au gingembre, piment, noix de cajou, fleur de sel, café, Le mendiant est l'ensemble de plusieurs arômes : coco, orange, noix de cajou etc. Au-delà du chocolat, nous avons d'autres produits tels les écosses crues de la fève pour une infusion qui permet un bon repos et une bonne digestion, la pâte à tartiner pour grands et enfants et la poudre de cacao pour faire le chocolat chaud. Nous sommes heureux d'être parmi les participants. Merci aux organisateurs parce que c'est une très bonne initiative qui nous permet de promouvoir notre chocolat et notre cacao.



2^{ème} édition du Concours du meilleur saigneur de Côte d'Ivoire

LE FIRCA ET L'APROMAC FONT ENCORE DES HEUREUX EN VALORISANT LES MÉTIERS DE LA FILIÈRE

Le concours national du meilleur saigneur d'hévéa et celui dédié exclusivement aux femmes, a livré ses résultats le jeudi 5 décembre 2019 à Yamoussoukro. C'était à l'occasion de la deuxième édition des journées de l'Encadreur d'hévéa, organisée par le FIRCA et l'APROMAC, pour promouvoir la filière d'une part et valoriser les métiers qui l'animent d'autre part.



Le contexte de développement de l'hévéaculture en Côte d'Ivoire, indique que la spéculation prend de l'importance d'année en année, avec une production estimée aujourd'hui à plus de 800.000 tonnes, propulsant le pays au 5^{ème} rang mondial et à la 1^{ère} place en Afrique. Toutefois, avec l'accroissement des superficies des parcelles matures, le pays a connu depuis 2015, un déficit important en main d'œuvre saigneur, celui-là même qui permet d'avoir la production. Avec les efforts soutenus de formation de nouveaux saigneurs par les opérateurs d'encadrement de la filière, le problème se ré-

sorbe peu à peu. L'effort est aussi fait d'intéresser les femmes, pour augmenter l'offre des saigneurs en les incorporant aux sessions de formation. Pour favoriser l'adoption du métier de saigneur, une des méthodes de promotion consiste à valoriser ce corps de métier par l'organisation du concours national du meilleur saigneur. Ce forum annuel permet de démontrer l'importance du saigneur, faire comprendre que le métier est valorisant et peut être pratiqué tant par l'homme que la femme.

Les participants sont sélectionnés à la suite des concours locaux

organisés au niveau de chaque secteur, de manière à primer de façon locale, les pratiquants de la saignée (les saigneurs). Puis, à la faveur des Journées de l'encadreur d'hévéa, l'ensemble des lauréats locaux sont mis en compétition pour désigner les meilleurs des meilleurs, qui vont servir d'exemples et ou à la promotion du métier de saigneur. Le succès de la première édition en a fait une institution. Ainsi, cette année, trente saigneurs étaient en compétition, dont vingt-trois (23) pour le concours national et sept (7) dames dans leur catégorie spécifique.

concours, s'est déroulé en deux étapes à savoir la saignée sur des troncs d'arbres (école sèche) et la saignée en plantation d'hévéa (école verte).

Selon les organisateurs, le concours national des meilleurs saigneurs porte sur trois principaux critères notés sur 100 points avec les pondérations suivantes : i) la vitesse des saigneurs (30%), ii) la maîtrise des ouvertures de panneau (35%), iii) la qualité de saignée (35%).

Pour la qualité de saignée, les données prises en compte sont la consommation, la pente, les blessures, et la profondeur.

A la fin de la journée, les résultats ont été proclamés au cours d'un dîner gala convivial où tous les participants ont reçu des présents.

Chacun des nominés a reçu une récompense en numéraire. Au niveau des dames, on distingue par ordre de mérite, Mme KOFFI Ablan Hermine (SO-GB-Soubré) qui a remporté le trophée et une moto de type KTM (50 cm³), Mme BROU AYA Victoire (IDH) et Mme KPAN Noëlle (SAPH-Daloa) qui ont obtenu chacune, un VTT. Il faut noter que chaque femme a également reçu un complet de pagne.

Chez les hommes, on distingue par ordre de mérite, M. KOUASSI Yao Denis (SAPH-Gagnoa) qui a remporté le trophée (photo 3) et une moto de type 125 cm³, M. NGUESSAN N'GORAN Aristide (TRCI-Tiasalé) qui a obtenu une moto de type KTM (50 cm³)

et M. OULAI Pierre (SAPH-Man) qui a obtenu un VTT.

La cérémonie a également permis de récompenser les meilleurs acteurs dans leur catégorie ; à savoir 4 Chefs secteurs, 7 planteurs leaders, 7 régisseurs et 7 groupes de vulgarisation.

A l'issue de cette journée, M. N'DIAYE Oumar, Directeur Exécutif Adjoint du FIRCA, n'a pas caché sa joie : « *Nous sommes très satisfaits parce que nous avons pu voir la dextérité avec laquelle ces champions se sont exprimés, tant au niveau des hommes que des dames. Ils nous ont prouvé parfaitement qu'ils étaient à la hauteur, démontrant ainsi que les messages donnés par les encadreurs étaient bien perçus et surtout bien appliqués* ».

M. BAROAN Roland, planteur et Administrateur à l'APROMAC a donné son avis : « *Pour nous, les hévéaculteurs, il nous paraît évident de souligner l'importance du saigneur parce que, c'est lui qui permet l'extraction du latex de l'arbre. Mais en même temps, il est important parce que, la qualité de la saignée détermine la durée de production de l'arbre et ça permet au producteur de mieux se projeter financièrement dans l'hévéaculture. Ce concours, j'espère qu'il va s'élargir et qu'il va aboutir à une qualification du producteur de sorte que le producteur désormais puisse avoir une technique extrêmement précise et puisse venir éventuellement chercher des saigneurs de qualité* ».



LES RÉSULTATS D'UNE ÉTUDE SUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE GINGEMBRE RESTITUÉS

Le lundi 9 décembre 2019, s'est tenu au siège du Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles (FIRCA), à Abidjan Cocody, l'atelier de restitution du Projet d'identification de variétés à haut rendement et des techniques améliorées de production de gingembre. Ce projet a été conduit en 2019, par l'équipe d'universitaires composée du Pr Koné Mongomaké, assisté de Dr Kouonon Léonie Clémence, de l'Université Nangui Abrogoua (UNA).



Cet atelier de restitution, suivi de la visite d'une collection sur le site de l'UNA, des accessions de gingembre collectées dans les grandes régions de production du pays, a réuni 20 acteurs représentatifs de la filière, à savoir des producteurs, des commerçants et des transformateurs de gingembre. Il a permis aux participants d'être informés des activités d'amélioration variétale initiées, des techniques améliorées pouvant augmenter les rendements des parcelles de gingembre, ainsi que de la conduite du projet de diagnostic des unités de transformation de gingembre en Côte d'Ivoire en préparation, a indiqué la représentante du Directeur Exécutif du FIRCA, Mme Traoré Assita, Directrice du Département Cultures d'Exportation et Productions Forestières.

Elle a relevé la faiblesse du rendement de la culture de gingembre en Côte d'Ivoire, qui est de 9,8 T/hectare, contre 31 T/ha en Chine et 43,5T/ha aux Etats-Unis. Ce projet devrait donc permettre à terme, de réduire ce gap. Elle a souhaité que cet atelier ouvre la voie à d'autres rencontres entre les acteurs de la filière, en vue de déboucher sur la mise sur pied d'une interprofession forte et représentative.

« La Filière Gingembre est une filière jeune, inorganisée, avec un grand nombre de producteurs individuels... », a renchéri M. Mélédje Yao Toussaint, représentant le Directeur Général des Productions et de la Sécurité Alimentaire du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural.

Pour lui, cet atelier vient à point nommé pour présenter les activités menées par le FIRCA pour le compte des acteurs de la Filière Gingembre et permettre à ceux-ci, de se retrouver, afin de résoudre les difficultés auxquelles fait face la filière, d'améliorer les rendements, ainsi que les revenus des producteurs et de se constituer en interprofession capable de se financer, de créer des emplois et de contribuer à la richesse nationale.

L'atelier a été suivi par la visite à l'UNA, d'une des deux collections abritant les accessions de gingembre collectées dans les grandes régions de production de Côte d'Ivoire. La collection est bien entretenue et les plants se développent bien. Les accessions sont suivies pour déterminer à terme, celles ayant le plus grand potentiel de production.

PROJETS DE RECHERCHE DE LA FILIÈRE HÉVÉA : PLUSIEURS ACQUIS TRANSFÉRABLES AU MONDE PAYSAN

Le FIRCA a organisé les jeudi 12 et vendredi 13 décembre 2019 à Grand-Bassam, l'atelier de restitution des projets de recherche de la Filière Hévéa conduits par le CNRA. Présent à la cérémonie d'ouverture, le Directeur Exécutif du FIRCA, Monsieur AT SIN Yao Léon a entamé la série d'allocutions en souhaitant la bienvenue aux participants, notamment aux représentants des Ministères de l'Agriculture et du Développement Rural, et de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, au Directeur Général du Conseil Hévéa et Palmier à Huile, au Président de l'APROMAC et son Conseil d'Administration (collèges des producteurs et des usiniers) et au Directeur Général du CNRA.



Appelé à présenter les résultats des projets de recherche mis en œuvre par sa structure, le Directeur Général du CNRA, Dr Yté Wongbé a, avec assurance, affirmé : « Des chercheurs qui trouvent, on en trouve au CNRA ». Cette assurance est due aux nombreux acquis transférables que ses collaborateurs ont généré pour le compte de la Filière Hévéa. Ce sont 10 projets de recherche qui ont été conduits de 2015 à 2019.

Prf. BROU Yao Casimir de l'Institut National Polytechnique Houphouët-Boigny de Yamoussoukro et Prf. Sorho Fatogoma de l'Université Félix Houphouët-Boigny de Cocody ont évalué ces projets de recherche du point de vue scientifique. Ils les trouvent globalement satisfaisants et immédiatement transférables pour certains aux acteurs de la Filière Hévéa.

A la suite des présentations du CNRA et des évaluateurs, des échanges ont été engagés avec les participants pour une meilleure compréhension de la conduite des projets et des acquis générés,

ainsi que des perspectives pour le prochain cycle de projets.

Dans l'ensemble, ces projets ont été bien conduits et ont bénéficié de l'assentiment des participants. Mention favorable pour l'ensemble des projets, même si certains aspects sont à améliorer. De façon spécifique, l'atelier a permis de présenter les acquis transférables des projets de recherche. Pour les producteurs, premiers bénéficiaires des recherches menées, il faut capitaliser les résultats, afin d'améliorer la production et le rendement des plantations. Ainsi, les producteurs d'hévéa ont désormais des données fiables sur la fertilisation organique en culture immature, l'élaboration d'une clef d'identification clonale permettant l'identification morphologique des clones d'hévéa recommandés, les technologies de valorisation des graines d'hévéa, le taux de séquestration de carbone par une plantation d'hévéa, les engins d'une portée de 14 m capables de traiter des arbres atteints de *Corynespora*, etc.

Cependant, des recommandations ont été faites aux fins d'atteindre tous les objectifs de recherche et satisfaire les attentes de la filière. Les principaux acteurs du monde hévéicole ont également suggéré que le projet d'échange international de clones d'hévéa sous l'égide de l'IRRDB ne s'arrête pas, quoique plusieurs pays d'Asie du Sud-est manifestent de la réticence.

De nouvelles pistes de recherche ont donc été dégagées pour consolider les résultats obtenus par les chercheurs du CNRA. En clair, de nouveaux projets sont attendus. Un nouveau cycle de projets va alors voir le jour, toujours sous la houlette du FIRCA.

En marge de la restitution des résultats des projets de recherche de la Filière Hévéa, de nouvelles technologies ont été présentées. A savoir, le Sive (dispositif qui sert à protéger l'arbre et à maximiser la saignée en temps de pluie), le Bâdjeh (dispositif qui facilite la pré-récolte et le pré-stockage) et enfin, un nouveau couteau conçu en Thaïlande, qui facilite la saignée et fait l'objet déjà d'une phase pilote dans le cadre des projets bénéficiant du concours du FCIAD (Fonds Compétitif pour l'Innovation Agricole

Durable). Il faut préciser que les 2 dispositifs précités ont été déjà primés lors des concours sur les innovations, organisés par le FCIAD.

Le FIRCA a profité de l'occasion pour annoncer déjà la tenue d'un autre atelier de planification pour le premier trimestre 2020 avec la Filière Hévéa. Mais, en attendant, les premiers responsables de l'APROMAC, du CNRA, du FIRCA, de du collège des usines, du collège des producteurs et des représentants des Ministères de l'Agriculture et du Développement Rural et du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ont promis de se retrouver toutes les fois où le besoin se fera sentir pour le bénéfice de la filière.

Au terme de l'atelier, le Président de l'APROMAC, Eugène Krémien, a rappelé la place importante de la Côte d'Ivoire dans l'industrie mondiale du caoutchouc. 1er au plan africain et 6ème au plan mondial, il a précisé que ces places très honorables sont la conséquence d'un long parcours, riche en sacrifices et en victoires, avec la synergie d'action entre l'APROMAC, le FIRCA et la Recherche conduite par le CNRA.



ILS ONT DIT...



Mme Aman Koko, Directrice des Cultures de rente au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural : « La tutelle ne peut pas être en marge d'un atelier aussi important... »

Nous sommes à l'atelier organisé par le FIRCA et pour la restitution des résultats de la recherche sur l'hévéa, en tant que tutelle. L'hévéa est une culture très importante en Côte d'Ivoire mais qui connaît beaucoup de problèmes : coût sur le marché international, problème de maladies et donc de production, depuis 3 ans, le FIRCA avec l'APROMAC coordonnent les travaux de recherche avec des chercheurs du CNRA. Comprenez que le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural ne peut pas être en marge d'un atelier aussi important pour les producteurs et les usiniers de la filière.



Mme Traoré Assita, Directrice du Département Cultures d'Exportations et Productions Forestières, FIRCA : « le prochain atelier se tiendra le 1^{er} trimestre de 2020 »

Je suis satisfaite des résultats des recherches qui répondent aux attentes des acteurs de la filière. Il y a encore d'autres défis mais nous pensons que, par le canal de la vulgarisation, certains acquis pourront aider nos producteurs. Il y a des opérateurs, assistants

techniques, qui font l'encadrement, que nous avons déjà formés. Nous allons initier des projets pilotes. Nous avons d'une part les résultats de recherche et d'autre part, la mise en œuvre. Avant d'aller à une échelle plus géante, il faut faire encore des essais. C'est le lieu de dire que je crois en un éveil encore plus fort du monde agricole. Je vois comment nos chercheurs travaillent. On voit les innovations dans le monde et nous sommes ouverts sur le monde. Nous pensons donc qu'avec tous ces progrès auxquels on assiste dans les autres pays, la révolution dans la Filière Hévéa est certaine. J'informe que le prochain atelier portera sur la planification des projets de la filière, nous espérons le tenir dans le 1^{er} trimestre de l'année 2020, grâce à Dieu.



Dr Ité Wongbé, DG CNRA : « L'objectif est de mettre les résultats au service des producteurs et des usiniers »

Cet atelier de restitution revêt un intérêt capital pour nous parce que ce sont les résultats de notre recherche financés par le FIRCA. Mais c'est également une façon pour nous de montrer ce que nous savons faire. Au CNRA, les chercheurs qui trouvent, on ne les cherche pas... on les trouve (rire). Prenez le cas du seul produit qui est le cacao sur lequel une bonne partie de l'économie ivoirienne repose. Il s'appelle le cacao Mercedes. C'est une trouvaille des chercheurs du CNRA. Les chercheurs qui trouvent, on en trouve au CNRA et il nous faut plus pour faire encore davantage. Pour cet atelier-ci, les résultats sont importants pour le monde hévéicole. L'objectif est de mettre les résultats au service des producteurs d'hévéa pour leur permettre d'augmenter leurs rendements et leurs revenus. Si ces résultats sont mis en œuvre, les usiniers en bénéficieront, les producteurs également. Si les maladies sont loin d'eux, ils vont produire davantage.



**Eugène Krémien,
Président de l'APROMAC :
« Les résultats du CNRA
sont à la hauteur de nos
attentes »**

Nous sommes à cet atelier de restitution avec beaucoup d'enthousiasme. Les résultats obtenus par les chercheurs du CNRA sont à la hauteur de nos attentes. Il s'agit de faire quelques réglages, afin que l'agriculture ivoirienne aille de l'avant. La re-

cherche concerne le domaine scientifique mais la pratique sur le terrain est l'affaire des producteurs. La question aujourd'hui, c'est : qu'est ce qui peut être vulgarisé et transféré en milieu rural et qui soit rentable pour toutes les parties. Des fruits de la recherche, on ressort donc ce qui est immédiatement transférable.

Comment vulgariser ce qui est transférable ? Sur la question, notre réponse est claire. Au niveau de l'APROMAC, par le biais du Fonds de Développement de l'Hévéa, nos collaborateurs qui encadrent les planteurs sur l'ensemble du territoire vont transférer les nouvelles technologies proposées. Avec l'assistance technique assurée par le FIRCA, il y aura un deuxième encadrement. Et enfin, l'APRO-

MAC en tant que structure d'encadrement et de cohésion pour l'ensemble des producteurs, a les moyens de communication qui nous permettent d'être avec l'ensemble des producteurs de caoutchouc naturel de Côte d'Ivoire. Nous sommes sur le chemin de la révolution ! Aujourd'hui, la Côte d'Ivoire occupe le 1er rang des producteurs de caoutchouc naturel en Afrique avec 70% du caoutchouc africain. Nous sommes en train d'aller vers le million de caoutchouc par an. Beaucoup a été fait. Je profite de l'occasion pour féliciter tous nos devanciers qui, comme un seul homme, se sont donnés la main pour permettre à cette spéculation de connaître un essor profitable pour l'ensemble des populations ivoiriennes.



Dally Jules, président du collège des producteurs d'hévéa : « Nous sommes prêts à nous approprier les technologies transférables »

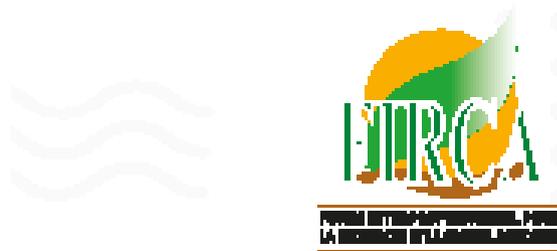
L'atelier de restitution des recherches du CNRA est au bénéfice des producteurs. Ma présence donc est importante. Ce qui nous intéresse, ce sont les résultats qui sont transférables au milieu paysan. Tout le monde sait les difficultés que nous vivons en ce moment avec le prix du caoutchouc qui se paye mal par rapport aux prix internationaux. Tant qu'il y a la possibilité d'exploiter ou de saisir tout ce que l'on peut au niveau de l'hévéa, nous le faisons. Nous sommes donc prêts à nous approprier les technologies transférables pour le milieu paysan. Cependant, il faut que nos chercheurs continuent de travailler pour rendre leurs résultats plus fiables.



Charles-Emmanuel Yacé, président de l'AUPCN, Association des Usiniers de la Filière Caoutchouc Naturel en Côte d'Ivoire : « On a eu des résultats très intéressants (...), que la recherche se penche sur les besoins spécifiques des usiniers »

Il n'est pas possible de développer une activité agricole sans la recherche. La recherche est extrêmement importante pour la Filière Hévéa. Nous avons passé deux journées pour la restitution des recherches sur lesquelles le FIRCA et le CNRA travaillent en ce moment. Il faut le reconnaître, les équipes du FIRCA et du CNRA sont dynamiques. Le FIRCA et les filières mettent à disposition des chercheurs, des moyens - mais ce n'est jamais assez. Mais avec ces

maigres moyens, les chercheurs réussissent quand même à nous produire des résultats. L'essentiel pour nous, c'est améliorer les rendements en plantation pour que le planteur puisse gagner plus d'argent mais aussi faciliter son travail. On a eu des résultats de recherche très intéressants sur le matériel de saignée, la qualité des clones, le rendement des clones. L'avantage pour les usiniers, c'est que nos premiers partenaires, les planteurs, soient heureux. S'ils le sont, ils feront attention à leur matériel de travail et donc produirons du caoutchouc de qualité, c'est important pour nous. Nous avons également besoin que la recherche se penche de façon spécifique sur les besoins des usiniers qui sont parfois différents de ceux des planteurs. Les usiniers ont des labos qui travaillent sur la qualité du caoutchouc, en termes précis, sur les spécifications. Lorsqu'on produit un caoutchouc, il doit respecter certaines spécifications qui sont demandées par nos principaux clients qui sont les majeurs de la pneumatique. Il faut donc que la recherche nous aide à obtenir les spécifications qui sont demandées par nos clients.



DISPONIBLE SUR TOUS VOS SUPPORTS NUMÉRIQUES



WWW.FIRCA.CI
f@t / FIRCAOFFICIEL
/ FIRCA



Siège social :
Abidjan, Côte d'Ivoire
Cocody, II Plateaux 7e tranche, Carrefour Cascade

Adresse Postale : 01 BP 3725 Abidjan 01
Téléphone : (+225) 22 52 81 81
Email : communication@firca.ci



L'instrument de financement pérenne au service des filières agricoles en Côte d'Ivoire



Investir pour le futur, Anticiper, Innover

Cocody II Plateaux, 7^e tranche | 01 B.P. 3726 Abidjan 01
Site web : www.firca.ci | Email : firca@firca.ci
Tel. : 22 52 81 81 | Fax : 22 52 81 87